



Pierre Cardin au MBA

Le Musée des beaux-arts de Montréal présentera pour la première fois (à compter du 27 mars) une exposition sur la mode réunissant des créations du célèbre couturier Pierre Cardin (ci-contre). Organisée par le Victoria and Albert Museum de Londres, l'exposition proposera des modèles allant de 1950 à nos jours.
Page B-3

Un clin d'oeil à Montréal

Dans son numéro de mars, le *National Geographic* fait un clin d'oeil à Montréal. S'ouvrant sur la marche de 300 000 Québécois brandissant des fleurdelisés, le 25 juin 1990, l'article de Douglas B. Lee, illustré par Sisse Brimberg, se conclut par une méditation sur l'amour et la beauté, du haut du mont Royal!
Page B-5

Invasion américaine sur nos écrans

En 1990, 61 % des 4582 films présentés à la télévision montréalaise étaient américains. Un sommet, selon l'Office des communications sociales qui étudie la question depuis 1956. Télé-Métropole vient au premier rang des télévisions francophones avec 76 % (79 % à CFCF), devant Quatre Saisons (64 %).
Page B-3

Le tourisme au secours du Vietnam

Au Vietnam, le touriste a l'impression qu'il y a des regrets dans l'air. Il est clair, lorsqu'on visite l'ex-palais présidentiel encore intact ou que l'on voit au travail cette employée municipale (ci-contre), que le nouveau Vietnam est en panne. Gilles Proulx revient du sud-est asiatique et nous livre ses impressions.
Page B-5



Le monde dans l'oeil québécois

Les événements internationaux affectent peu la démarche indépendantiste québécoise

Guy Lachapelle
collaboration spéciale

LA FIN DE 1989 et l'année 1990 ont été fertiles en événements internationaux spectaculaires, qui marqueront l'histoire européenne et mondiale. La chute du Mur de Berlin, le 9 novembre 1989, a signifié la fin de la guerre froide et provoqué toute une série de changements et de bouleversements politiques dans les pays de l'Europe de l'Est, y compris l'Union soviétique, faisant tomber plusieurs dictatures et favorisant la montée de forts sentiments nationalistes.

Les deux Allemagnes, par exemple, s'attelèrent à un rythme d'enfer à leur unification, complétée le 3 octobre dernier. Puis, le déclenchement des hostilités contre l'Irak et la présence de la force de coalition dans le Golfe sont venus s'ajouter et bouleverser le climat mondial.

C'est dans ce contexte international effervescent que le Canada et le Québec ont discuté constitution au cours des deux dernières années. Malgré l'importance politique et symbolique du débat sur Meech, il ne fait aucun doute que les événements internationaux qui se sont déroulés durant cette période ont suscité un grand intérêt au sein de la population du Québec, plusieurs ayant les yeux davantage tournés vers ce qui se passait en Europe plutôt qu'à Ottawa.

Car après tout, le Canada et le Québec n'en étaient pas à un échec près. Et le Québec, avec ou sans Meech, pouvait très bien continuer à faire son bout de chemin sur l'échiquier mondial, tout en pouvant aspirer à se définir lui-même comme État-Nation. L'exemple de la Lituanie — invoqué par Jacques Parizeau — n'a-t-il pas constamment ramené à l'esprit des Québécois, encore ces dernières semaines, l'image d'un peuple déterminé à assumer pleinement son destin?

Cette question d'un lien entre les événements internationaux et l'évolution de la situation politique au Québec — marquée par l'augmentation spectaculaire du sentiment in-

dépendantiste — a constitué une interrogation centrale du dernier sondage Multi-Réso.

Par exemple, dans un sondage CROP réalisé en mars 1990, 43 % des Québécois se disaient favorables à la séparation du Québec du reste du Canada. Aujourd'hui, le sondage Multi-Réso nous apprend que 54 % des Québécois se disent favorables à ce que le Québec devienne un pays indépendant, 31,5 % étant contre et 13,2 % indécis.

Dans ce nouveau sondage, on a demandé aux Québécois s'ils estimaient que tous ces événements internationaux pouvaient avoir un effet décélérateur, accélérateur, ou aucune influence, sur les décisions concernant l'avenir du Québec. Ces événements ont-ils réussi à détourner l'attention des Québécois au point où ils jugent qu'ils vont retarder le processus décisionnel concernant la question nationale?

L'impact des événements internationaux

Le sondage Multi-Réso/LE DEVOIR nous permet d'explorer cette question. Quatre événements ont ainsi été soumis aux Québécois.

On a demandé aux sondés leur degré d'intérêt face à divers faits internationaux plus ou moins éloignés : la chute du Mur de Berlin, l'unification allemande, l'invasion de la Lituanie par l'armée soviétique et l'union économique et monétaire de l'Europe. De plus, nous avons également pu vérifier si la situation dans le Golfe pouvait avoir un effet décélérateur ou accélérateur. Nous avons également pu contrôler ces relations causales en tenant compte des réponses à la question : « Êtes-vous favorable ou défavorable au fait que le Québec devienne un pays indépendant? »

Il est essentiel de souligner que 35,6 % des Québécois estiment que l'ensemble des événements internationaux auront pour impact de « retarder » les décisions quant à l'avenir du Québec; 22,6 % étant d'opinion contraire et 27,3 % estimant que cela n'amènera « pas de changement », 14,6 % demeurant indécis.

Voir page B-2 : Mur



La chute du mur de Berlin fut l'événement international de la dernière année qui a le plus intéressé les Québécois.

MONDE

Les intellos français, la bouche bée du moindre mal

Sylviane Tramier
collaboration spéciale

PARIS — « Les intellectuels et la guerre ». Pas un étudiant qui ait échappé au sujet en classe de philosophie ou de français, et qui n'ait entonné le couplet sur l'engagement de l'intellectuel, de Zola à Sartre en passant par Malraux et Camus avec exemples à l'appui extraits de l'Affaire Dreyfus, La Guerre d'Espagne, la Deuxième guerre mondiale, l'Indochine, l'Algérie.

Qu'en est-il de la guerre du Golfe et des intellectuels français? Les futurs élèves plancheront-ils leur tour sur ce rôle joué par les Lévy, Baudrillard, Touraine, Bruckner et quelques autres pendant ce conflit?

Si l'on en juge par un mois de guerre, ils auront plutôt à se pencher sur une variante du même sujet : « les intellectuels et l'après-guerre ».

Non que les intellectuels français soient frappés de mutisme total depuis le déclenchement des hostilités, mais ils font moins figure de maîtres à penser ou d'agitateurs des consciences, car le champ de la réflexion sur la guerre est occupé, et même saturé, par les analyses des experts militaires, politologues et gens de médias. Parce qu'appuyant dans leur grande majorité l'action du gouvernement dans la guerre, les intellectuels ne jouent pas avec l'éclat habituel le rôle de contre-pouvoir. Parce que leur engagement dans le camp de la coalition anti-irakienne est somme toute assez tiède et relève plus du mariage de raison que de la grande passion.

L'écrivain et philosophe, Pascal Bruckner, qui s'est « résigné » à la guerre, qui l'a reçue avec « accablement », dit avoir « fait le choix, entre deux immoralités, du préférable contre le détestable ».

Le philosophe Alain Finkielkraut, directeur de la revue *Le Messager Européen*, lui aussi dans le camp anti-Saddam, donc pro-guerre, précise cependant : « Nous avons tous des états d'âme. Il n'y a pas de bellistes. »

Sans aller jusqu'à dire avec le philosophe Jean Baudrillard (tellement plongé dans ses brillantes compositions sur la virtualité de la violence qu'il n'est pas vraiment sûr que le combat a bien lieu) que la guerre du Golfe est « un événement glauque et inintelligible », les intellectuels français n'ont pas de mal à admettre avec le sociologue Alain Touraine qu'il y a beaucoup de confusion et de désorientation dans leur position. « Pour les gens de ma génération, explique Pascal Bruckner, la guerre n'était pas de l'ordre du probable. Nous ne pensions pas voir une guerre de notre vivant. Pour beaucoup, cela s'est traduit par un sentiment d'abattement lorsqu'elle est arrivée. Ça n'empêche pas d'essayer de la penser. Tout le monde se sent inquiet et angoissé. On ne se sent pas maître de la situation et la réflexion intellectuelle paraît quelque peu dérisoire par rapport à ce qui se passe. Elle est utile, mais elle pèse peu dans le processus en cours ».

Pour les intellectuels français qui, dans la foulée de la liesse entourant les célébrations du Bicentenaire de la révolution de 89, avaient cru voir dans la chute du mur de Berlin l'accomplissement des aspirations universelles de peuples aux droits, libertés et démocratie, la déconvenue est amère. L'horizon qui s'était grand

Voir page B-2 : Intellectuels



Francis Ford Coppola durant le tournage du *Parrain III*.

De Coppola à Arno Breker

Robert Lévesque
Envoyé spécial

BERLIN — « Les peuples arabes sont traités, depuis des décennies, de façon injuste. Leurs aspirations sont éclipsées par les intérêts économiques de l'Occident. J'aime la culture arabe et, après cette guerre, j'espère qu'il n'y aura pas un autre Versailles et qu'on respectera les différences au lieu de les effacer. J'ai des sentiments chaleureux envers le peuple irakien ».

Francis Ford Coppola, le cinéaste d'*Apocalypse Now*, un des bonzes du cinéma américain, a fait un numéro de danse sur l'air de la guerre du Golfe hier, devant des centaines de journalistes qui se bousculaient à la conférence de presse la plus courue depuis le début de la 41e Berlinale. Des journalistes qui semblaient tous avoir apprécié *Le Parrain III* (ils ont applaudi Coppola à son entrée dans la salle de presse, ce qui est rarissime), et qui étaient impatients d'en-



tendre ses propos sur la guerre que mènent les Américains dans le Golfe. Coppola étant un des seuls Américains qui a pris le risque de venir au festival du film de Berlin « en temps de guerre ».

Coppola, entouré de son père, le compositeur Carmine Coppola et de sa fille de 19 ans qui joue le rôle de Mary Corleone, Sophia, offrant un parfait portrait de famille, a d'abord affirmé sa solidarité « avec le vote de l'ONU et les actions guerrières des Alliés ». « Le régime militariste de Saddam, qui investit les ressources de son pays dans les armes, est à juste titre condamnable. Mais, la situation est plus complexe que cela.

J'ai peur que l'on simplifie trop les enjeux et que l'Occident en profite pour remodeler la carte géopolitique en défaveur des peuples arabes ».

Disant n'avoir pas hésité à venir à Berlin, « parce qu'on fait des choses plus dangereuses que prendre l'avion », ce qui était une belle flèche décochée à Kevin Costner qui a ici un film en compétition et qui a invoqué la guerre du Golfe pour décliner l'invitation, Francis Ford Coppola est allé jusqu'à rappeler sa solidarité avec les étudiants de la place Tian An Men « après » juin 89 en expliquant pourquoi, aujourd'hui, et il l'a dit à plusieurs reprises, sa sympathie dans tout ça va au peuple arabe et en particulier à celui qui souffre à Bagdad, doublement victime d'un régime et d'une guerre.

Coppola dit craindre en particulier l'après-guerre et ses vengeances, et il rappelle en cela le Traité de Versailles qui, à la fin du premier conflit mondial, avait semé des éléments de

Voir page B-2 : Coppola

Traduction et adaptation de Celestina de Fernando de Rojas

MICHEL GARNEAU

Mise en scène

JEAN ASSELIN

EN VENTE CHEZ
ADMISSION
(514) 522-1245

GUICHET ESPACE LIBRE
521-4191

FRANÇOISE FAUCHER

dans

Célestine

LÀ-BAS PRÈS DES TANNERIES
AU BORD DE LA RIVIÈRE

Avec Francine Alepin • Jean Boilard • Réal Bossé • Diane Dubeau • Martine Francke • Marcel Girard • Robert Gravel • Silyy Grenier
Jacques Le Blanc • Denis Lefebvre • Sylvie Moreau • François Papineau • Anne-Marie Provencher • Décor et costumes : Daniel Castonguay
Conception et direction musicales : Silyy Grenier • Éclairages : Jean-Charles Martel

Coproduction

OMNIBUS

THÉÂTRE FRANÇAIS
DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

15 janvier au 16 février 1991
mardi au samedi, 20 h.
1945, Fullum, 521-4191

espace libre

LE DEVOIR

CÉLESTINE TRIOMPHE
à ESPACE LIBRE
5 supplémentaires
du 19 au 23 février

TABLEAU 1. L'impact des événements internationaux selon l'opinion sur l'indépendance du Québec.

	Favorable (%)	Défavorable (%)	Ne savent pas (%)	Total (%)
Retarder	184 (34.0)	117 (37.3)	47 (35.2)	348 (35.3)
Accélérer	156 (28.9)	55 (17.5)	13 (9.8)	224 (22.7)
Pas de changement	152 (28.1)	87 (27.7)	30 (22.9)	269 (27.3)
Ne savent pas	48 (9.0)	55 (17.5)	42 (32.1)	145 (14.7)
Total	540 (54,8)	314 (31,8)	132 (13,4)	986 (100,0)

Les deux questions posées étaient : « Êtes-vous favorable ou défavorable au fait que le Québec devienne un pays indépendant ? » et « Diriez-vous que tous ces événements qui se passent présentement dans le monde vont retarder ou accélérer les décisions qui vont bientôt se prendre sur l'avenir constitutionnel du Québec ? »

◆ Mur

De tous les événements internationaux, c'est la chute du Mur de Berlin qui a suscité le plus d'intérêt chez les Québécois, suivi de l'unification allemande, de l'invasion de la Lituanie et de l'union économique et monétaire de l'Europe, loin derrière. 61,4 % des Québécois affirment que la chute du Mur de Berlin les a beaucoup ou assez intéressés, tandis que l'unification allemande a retenu leur attention dans 51,7 % des cas. La situation en Lituanie a attiré les regards de 41,6 % des répondants et l'union économique et monétaire de l'Europe seulement 24,2 %.

Parmi les personnes pour qui la chute du Mur de Berlin a été un événement d'un grand intérêt, on note que 34 % estiment que son impact à long terme sera de retarder les décisions des Québécois quant à leur avenir constitutionnel, sans doute par un effet de détournement d'attention, en prenant une place plus grande à l'agenda public que la question nationale.

À l'opposé, 24,5 % des répondants jugent qu'un tel événement devrait accélérer le processus; 10,3 % ne sachant pas. On observe à peu de choses près les mêmes tendances dans le cas de l'unification allemande. Seule la question de l'union économique et monétaire de l'Europe est plus étroite puisque 29,6 % pensent que cela va retarder le processus décisionnel et 28,4 % l'accélérer. Dans tous ces cas, on observe des relations statistiquement significatives.

Par ailleurs, on peut penser que le degré d'intérêt des personnes interrogées pour ces événements internationaux varie selon qu'elles soient favorables ou non à l'indépendance du Québec. Tout d'abord, il est intéressant d'observer que 65,8 % des personnes favorables à ce que le Québec devienne un pays indépendant ont suivi avec beaucoup ou assez d'intérêt la chute du Mur de Ber-

lin, 56,0 % la réunification allemande, 45,1 % l'invasion de la Lituanie et 24,7 % l'union économique et monétaire de l'Europe.

De la même façon, les anti-indépendantistes ont également été intéressés par la chute du Mur de Berlin (61,5 %), l'unification allemande (50,9 %), l'invasion de la Lituanie (42,6 %) et l'unification économique et monétaire de l'Europe (26,9 %).

En d'autres termes, que l'on soit favorable ou défavorable à ce que le Québec devienne un pays indépendant, cela ne semble pas être un facteur discriminant de l'intérêt que l'on porte à ces questions internationales. On observe sensiblement les mêmes résultats lorsqu'on utilise la question demandant aux personnes interrogées si elles sont favorables ou non à un Québec pays indépendant associé économiquement.

Le fait d'être indépendantiste devient plus conséquent lorsqu'on met cette variable en relation avec la perception que les individus ont de l'impact des événements internationaux sur les choix constitutionnels des Québécois. Ainsi, les anti-indépendantistes estiment — davantage que les indépendantistes, à 37,3 % contre 34 % — que les événements internationaux vont « retarder » les décisions du peuple Québécois.

À l'inverse, ceux qui se disent favorables à ce que le Québec devienne un État indépendant croient (à 28,9 %) à l'effet accélérateur des événements internationaux, contre 17,5 % pour ceux qui y sont défavorables. (Le tableau 1 présente ces résultats).

Les femmes croient davantage que les hommes — 39,1 % contre 31,8 % — que les événements internationaux vont retarder les décisions au Québec alors que les hommes estiment à peine un peu plus que les femmes à l'effet accélérateur, 23,2 % contre 22,0 %, bien qu'ils soient nettement convaincus et ce bien davantage que les femmes, 35,1 % contre 20 %, que tous les événements se pro-

duisent dans le monde n'auront aucun effet sur les décisions des Québécois.

Les francophones, plus que les anglophones, estiment que la situation mondiale peut avoir un impact sur les décisions des Québécois — 23,9 % contre 13,5 % — de même que les personnes ayant entre 18 et 44 ans.

Un intérêt élevé

57 % des électeurs québécois estiment que les événements internationaux ont un rôle à jouer dans les décisions liées à l'avenir politique du Québec. Seul un tiers ne voit aucune relation entre les événements qui se passent dans le monde et les décisions prises concernant le statut du Québec. Ces chiffres témoignent déjà d'un intérêt beaucoup plus élevé de la population québécoise pour les questions d'ordre international que celui auquel on s'attendait.

Ainsi, l'intérêt des Québécois pour la question allemande demeure fort intéressant, surtout que la Lituanie a tenu, au moins autant, les médias en haleine au cours des derniers mois. Sans doute la guerre du Golfe a-t-elle eu pour effet de reléguer la question balte à l'arrière-scène...

On croyait au départ que l'ensemble de ces événements ne pourrait que retarder les décisions au Québec. C'est en tout cas l'avis de 35,3 % des Québécois, indépendantistes ou non, 27,3 % des répondants opinant que les événements internationaux n'ont pas eu d'effet.

Ce sont surtout les indépendantistes qui croient que la situation internationale peut avoir un effet accélérateur sur les décisions à venir. Ces résultats semblent refléter le discours indépendantiste, qui cherche à démontrer que la démarche du Québec s'inscrit dans un mouvement international.

Guy Lachapelle est professeur au département de science politique de l'Université Concordia.

CINÉMA

Rock Demers et Milos Forman, Pourquoi Havel

Maurice Girard de la Presse canadienne

WASHINGTON (PC) — C'est parce que Vaclav Havel sort de l'ordinaire comme chef d'Etat que le cinéaste-producteur québécois Rock Demers a choisi de faire porter son premier film-documentaire sur la vie du président de la Tchécoslovaquie, premier citoyen à être démocratiquement élu en novembre 1989 à la tête de cette république placée pendant près de 45 ans sous le joug communiste.

Déclenchée de Moscou par le président Mikhail Gorbatchev, la contre-révolution qui a embrasé les pays de l'Est pour jeter au banc de la société les régimes totalitaires d'obédience communiste a fasciné M. Demers, qui consacrera d'ailleurs son prochain documentaire au lauréat du prix Nobel de la paix, M. Gorbatchev, dont l'avenir politique pourrait bien être écourté d'ici la fin de l'année, croit-il.

« À mon avis, Havel est l'homme politique actuel qui est le plus susceptible d'inspirer ceux qui cherchent une façon différente de diriger des sociétés », explique en interview le producteur québécois, qui lancera « en première mondiale », ce soir, son film *Pourquoi Havel* au Smithsonian de Washington. D'une durée de 100 minutes, le film a été réalisé par M. Milos Forman, mieux connu pour *Amadeus* (1984) et *Vol au-dessus d'un nid de coucou* (1976).

Cet hommage à l'instigateur de la « Révolution de velours » et principal signataire de la Charte de 77 se compare au traitement réservé par M. Demers aux neuf films de sa série pour enfants *Contes pour tous*, « qui tentent de mettre l'importance sur les choses qui sont un petit peu différentes de celles qui sont véhiculées par le cinéma actuel, surtout américain ».

Selon M. Demers, dans le monde actuel, le président tchécoslovaque fait bande à part. « Vaclav Havel, mentionne-t-il dans une interview téléphonique, n'est pas un politicien de carrière, ni un bureaucrate, ni un avocat, ni un économiste. C'est un écrivain, un artiste, qui arrive au pouvoir pour faire une transformation en profondeur d'une société et



Vaclav Havel (à gauche) dans une séquence du documentaire de Rock Demers réalisé par Milos Forman.

qui a un comportement tout à fait différent des politiciens habituels ».

Emprisonné quelque temps dans les geôles communistes pour avoir participé au Printemps de Prague (1968), Vaclav Havel, écrivain de renom, a pris la charge de son pays qui a connu, depuis son élection en décembre 1989, sa part de difficultés, semblables à celles que connaissent tous les autres ex-membres du Pacte de Varsovie: chômage élevé, poussée inflationniste et sentiment général d'insatisfaction.

Si bien que tout récemment le parti de la majorité en Tchécoslovaquie, le Forum des citoyens, s'est scindé et que les communistes ont regagné les faveurs d'une partie de l'opinion dans des élections municipales. D'ailleurs, comme au Canada, où le Québec menace encore de se séparer, le président Havel doit affronter lui aussi une menace de sécession de la minorité slovaque, concentrée dans les régions rurales de l'Est et qui forme cinq des 15,5 mil-

lions d'habitants du pays (le tiers).

Selon M. Demers, seul l'ex-premier ministre Pierre Trudeau peut, ces dernières années, ressembler comme chef d'Etat au président tchécoslovaque. « C'est celui qui se rapprochait le plus. Trudeau, un professeur d'université, qui se retrouve très rapidement catapulté en politique et qui hésite beaucoup avant de prendre la décision qui va l'amener à diriger les destinées du pays pendant 16 ans, d'une façon différente des hommes politiques qu'on a actuellement, M.M. (Brian) Mulroney et (Robert) Bourassa. Mais ce n'est pas un changement aussi en profondeur que Havel ».

La distribution de *Pourquoi Havel* dans les salles américaines et françaises, puis à la télévision, dépendra du sort que le jury du festival du film de Cannes lui réservera lors du visionnement prévu dans les prochaines semaines. Le film sortira en salle à New York, Paris et Montréal. Il devrait être diffusé à la télévision dans la deuxième moitié de l'année.

◆ Coppola

guerre à retardement.

Sûr de lui, souriant, disponible (la rencontre de presse a duré plus d'une heure), au centre de trois générations de Coppola comme un personnage de sa saga Corleone, Francis Ford Coppola, changeant de perspective, affirme retenir des événements actuels la formidable percée télévisuelle de la chaîne CNN. « La télévision, la politique, l'art en sont à un point où, s'ils collaborent et que l'on est optimistes, vont arriver à une nouvelle forme de communication. Le rôle de la télé vivra un changement semblable à celui du cinéma passant du muet au parlant. Le direct va devenir un art global, jusqu'au moment où la télévision deviendra synonyme de politique, que des mouvements internationaux pourront se faire main dans la main, avec et par la télévision. On est là, avec la guerre du Golfe au réseau CNN, comme aux premiers temps de l'aviation ».

Coppola, qui ne se laisse pas abattre par le doute, et qui semble imperméable au pessimisme, dit croire que « les événements politiques vont évoluer avec le fait, rassurant, que l'on aura de plus en plus accès à la connaissance et que le monde sera moins disposé à se livrer corps et

biens aux politiciens ».

Et le cinéma, lui, pendant ce temps, passera de l'âge de la photographie à l'âge de l'électronique. « Kurosawa a dit que quelque chose s'est perdu en passant du muet au parlant; oui, quelque chose se perd dans les mutations, mais moi je vois surtout que quelque chose, aussi, se gagne ». Va pour Coppola!

En tout cas, quelque chose qui ne se perd pas dans les grandes mutations politiques ou idéologiques, c'est le souvenir de l'injustice. Les deux films allemands de la compétition nous le prouvent : dans l'un (*Erfolg* de Franz Seitz), un directeur de musée en Bavière dans les années 20 sera jeté en prison par un tribunal manipulé et tout le fascisme qui exècre un tel esprit libre; dans l'autre (*Der Tangospieler* de Roland Gräf), un professeur d'histoire qui, un soir, joué au piano dans un bar un air de tango suspecté d'être difamatoire pour l'État, sera incarcéré 21 mois et sortira brisé. C'est l'été 68, celui des chars soviétiques qui arriveront bientôt à Prague.

Des deux entrées allemandes dans la course aux Ours, c'est le film de Gräf qui est le plus réussi, et de loin. Mais, dans les deux cas, on devine un cinéma qui s'est donné la tâche d'aller au fond des choses et de revisiter l'histoire du côté des hommes et de

la souffrance. L'Allemagne est maintenant réunifiée, et ces deux films-là viennent soi-disant du même pays, mais le film de Franz Seitz est un film de l'Ouest qui effleure le sujet et semble même jusqu'à un certain point le cabotiner, alors que le film de Gräf est un film de l'Est dans le pathétique qu'il sait trouver sans effort et sans effort.

Les deux peuples allemands ont des tonnes de complexes envers leur passé commun. Leurs caméras sont fixées vers l'arrière, et la bataille actuellement engagée pour sauver de la destruction les studios de Babelsberg (près de Potsdam), bataille que Moritz de Hadeln au nom de la Berlinade a fait sien, est à l'image de leurs préoccupations. On ne peut pas penser à l'avenir en oubliant le passé. C'est ce que disent *Erfolg* et *Der Tangospieler*.

Et, quoiqu'on dise de la puissance allemande, du pays économiquement le plus fort d'Europe, il reste cette grande fragilité liée à l'histoire. Cette infirmité psychologique qu'avait si bien exploré Fassbinder. Le jour où s'est ouverte la Berlinale, le 15 février, un vieil homme de 90 ans mourait à Dusseldorf. C'était Arno Braker, ce Michel-Ange du national-socialisme, le sculpteur d'Hitler. Il y a beaucoup de choses à ne pas oublier...

◆ Intellectuels

ouvert subitement, s'obscurcissait tout aussi brusquement.

L'Histoire, dont beaucoup avait prédit la fin, reprenait brutalement du service. Cela ne laissait aux intellectuels aucune morale de rechange que celle, simplificatrice, imposée par le conflit, qui consiste à être pour ou contre. Et c'est en suivant ses engagements politiques antérieurs que s'est déterminée la classe intellectuelle.

La poignée de tiers-mondistes irréductibles ont rejoint le camp de la paix. C'est le cas des écrivains Gilles Perrault, Max Gallo et Régis Debray qui à eux trois constituent à peu près le front du refus de la guerre dans le milieu intellectuel.

Les intellectuels juifs ont soutenu Israël et l'intervention anti-irakienne, les intellectuels d'origine maghrébine s'y sont opposés, et les autres, convaincus du caractère inévitable de la guerre, s'y sont ralliés, en souhaitant la voir finir le plus vite possible.

Le temps des intellectuels qui manifestaient contre la guerre d'Algérie ou contre celle du Vietnam est bien révolu. Depuis, est passé par là ce que Pascal Bruckner appelle « la dé-sillusion du tiers-mondisme » : « Les pays du tiers-monde n'ont plus ni la crédibilité, ni l'aura qu'ils détenaient il y a encore quinze ans. Aujourd'hui nous ne leur accordons plus a priori le moindre crédit sachant qu'ils peuvent être aussi dictatoriaux que n'importe quel autre. Les gens ont eu leurs yeux décollés ».

Premier conflit de l'après-guerre froide, et de l'après-culpabilité tiers-mondiste donc, la guerre du Golfe

est banalement un moindre mal, pour la plupart des intellectuels français.

Pour ces intellectuels engagés avec toutes les réticences et les réserves possibles du côté anti-Saddam, une urgence s'impose : il faut gagner la guerre au plus tôt. « La guerre a ses droits, c'est pourquoi la logique terroriste est régressive », écrit Olivier Mongin, directeur de la revue *Esprit*. « Mais la guerre est aussi la limite du droit : c'est pourquoi, il importe que celle-ci soit brève ».

Et en attendant, garder un profil bas, laisser les événements décanter. « Le rôle des intellectuels en temps de guerre, c'est d'éviter de jouer les démolisseurs », dit Bernard-Henri Lévy, directeur de la revue *La Règle du Jeu*. « Nous sommes tous requis par une forme de réserve, de décence de l'expression ».

Spectateur engagé : la formule délimite les contours de l'action de l'intellectuel. Mais dans le cas de la guerre du Golfe, l'accent est placé sur le premier mot. Et cela à double titre : la guerre est faite par des soldats professionnels, et le rôle de la France dans la coalition est mineur par rapport aux Américains. L'intellectuel français, lorsqu'il est dans le « camp de la guerre », est « belliciste » par procuration.

« J'ai une gêne qui tient au fait que cette guerre, ce ne sont pas des appelés qui la font, reconnaît Finkelkraut. Il y a une division du travail. Les uns font la guerre, les autres continuent à vivre, à aller au bureau, en vacances ».

Cet argument est repris par Régis Debray pour condamner la guerre : « Dans la tradition de Jaurès, une

guerre juste est une guerre nationale et défensive, écrit-il. Si c'est le cas, il faut envoyer les appelés car nous sommes en république. Sinon, on nous promène ».

Pascal Bruckner admet l'ambiguïté de la situation : « La question principale que l'on doit se poser est celle-ci : est-ce que cette guerre je pourrais la faire moi-même, est-ce que je serais prêt à m'engager ? Je ne suis pas sûr que la réponse serait oui pour beaucoup de gens. On accepte des guerres parce qu'elles sont loin, et faites par d'autres. Il y a certainement là un affaiblissement de l'idée de la citoyenneté ».

Les intellectuels regardent avec une pointe de regret à ce qui les a mobilisés avant-guerre : « Vous vous rappelez ? la fin de l'histoire, le rêve de paix perpétuelle, tout Paris s'excitait sur cette maïserie », s'exclame Bernard-Henri Lévy dans le magazine l'ciÉvénement du Jeudi, « Ça faut quelques mois. On dirait dix ans ».

Et Pascal Bruckner méditatif et souriant en coin : « Les questions qu'on se posait avant la guerre nous semblent dérisoires. La réforme de l'orthographe, le problème de la culture... tout ça paraît frappé d'obsolescence... ».

Victime de ce que les Parisiens appellent avec morosité « le consensus mou », la réflexion intellectuelle manque de tonus et cède au pessimisme ambiant. Retrouvera-t-elle son influence, saura-t-elle susciter interrogations, débats dans l'opinion lorsqu'il s'agira de mener la bataille de la paix ? On en reparlera après la fin des combats. En attendant, prière de ne pas déranger, les intellectuels français ont mal à la guerre.

LE PLAISIR des livres

Le rendez-vous des amoureux du livre

TOUS LES SAMEDIS DANS LE DEVOIR

Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires et pour les réservations, contactez Jacqueline Avril au: (514) 842-9645

MUSIQUE



Anna Prucnal

La passionaria polonaise débarque à Québec

Jocelyne Richer

LA PASSIONARIA polonaise, française d'adoption et un peu québécoise de coeur, Anna Prucnal, débarque au Québec pour quelques soirs seulement et à Québec exclusivement, au Théâtre Petit-Champain.

« C'est par amitié pour ce théâtre de Québec et pour le maître du lieu, Pierre Jobin, dit le relationniste Simon Guay, que Mme Prucnal nous fait l'honneur de sa fougue en « avant-première mondiale », les 21, 22 et 23 février, avant d'aller brasser la cage des Français, en mars, au Théâtre de la Ville, à Paris.

La chanteuse, comédienne et actrice native de Varsovie, était venue, il y a déjà une dizaine d'années, faire trembler les murs du petit théâtre Petit-Champain, et exprimer sans retenue ni pudeur, avec ses tripes et ses cris du coeur, son ardente dissidence.

Une décennie plus tard, et malgré tous les Solidarnosc et les Lech Wasa, et malgré les murs qui s'écroulent à l'Est, transformant en poussière les idéologies qui les avaient dressés, Anna Prucnal ne dételle pas. Elle croit toujours que l'avenir est aux anarchistes, aux artistes fous, aux voyous et autres délinquants, ceux « qui n'acceptent pas la tranquillité passive de nos sociétés et leurs ambitions dérisoires. »

« Dissidente, décadente des dernières années de ce siècle, dit-elle dans un document de présentation de son spectacle, je suis un enfant illégitime de la Révolution d'Octobre et de la Deuxième Guerre mondiale, blessé au corps, blessé au coeur, blessé à l'âme. » Sa blessure sera alimentée par des textes et des musiques de Fassbinder, Kurt Weill, François Villon et Francis Poulenc, notamment. Dans son « Autoportrait 91 », elle présentera une douzaine de nouvelles chansons dont une qui sort de sa main.

Artiste polyvalente, Anna Prucnal s'est surtout fait connaître en France, au théâtre et au cinéma. Elle a tourné avec Wajda, Makavejev (avec Carole Laure dans *Sweet Movie*), Deville, Fellini.

À la fin des années 70, alors que la Pologne marchait au pas du général Jaruzelski, elle lançait à Paris un spectacle de chansons très engagées politiquement, *Rêve d'Est, Rêve d'Ouest*, qu'elle présentera dans 20 pays à 800 exemplaires. Elle a aussi, depuis, enregistré sept microsillons.

Par goût de liberté, elle a adopté la France, et celle-ci le lui rend bien. La première du spectacle, le 21, a été hissée au rang de « soirée de gala placée sous le haut patronage de monsieur le consul général de France à Québec, Camille Rohou, et du maire de la ville, Jean-Paul L'Allier ». Trois jours plus tôt, soit lundi prochain, le consulat général servira de théâtre à la dissidence de Mme Prucnal lors d'une rencontre avec la presse suivie d'un buffet.

TÉLÉVISION

Paule des Rivières

BANG ! T'ES MORT. Si vous regardez des films à la télévision, vous voyez assurément beaucoup de productions américaines, plutôt récentes. Car les télévisions montréalaises ont présenté en 1990 plus de films américains que jamais.

Télé-Métropole, Télévision Quatre Saisons et CFCF remportent le championnat des présentations américaines, qui représentent respectivement 76 %, 64 % et 79 % des films projetés. Personne toutefois n'a le monopole de la vertu puisque que les productions américaines croissent de 2 % ou 3 % chaque année, et que la plupart des télédiffuseurs font leur part pour ainsi dire.

Les productions américaines ont tout de même baissé légèrement à Radio-Canada et Radio-Québec mais les films faits par nos voisins constituent tout de même la part du lion des présentations cinématographiques de ces deux réseaux, avec 37 % de films « made in USA » à la Radio-Canada et 29 % à Radio-Québec.

Il reste que l'année dernière 61 % de tous les films projetés sur nos écrans, soit 4582, étaient américains. Ces données portent sur Radio-Canada, Télé-Métropole, Télévision Quatre Saisons, Radio-Québec, CBC, CFCF, Super Écran et First Choice.

Invasion américaine sur nos écrans

61 % des 4582 films présentés à la télé montréalaise en 90 étaient américains



Si l'on exclut les deux derniers canaux, CFCF a présenté en 1990 le plus grand nombre de films (757), suivi de Télé-Métropole et de Quatre-Saisons, avec 678 chacun.

« Chaque année, les films américains grignotent du terrain », remarque Christian Depoorter de l'Office des communications sociales qui, avec Robert-Claude Bérubé, fait un relevé systématique des nouveaux films projetés en salle, en établissant une cote de qualité. Ces dernières données sont contenues dans le rapport annuel de l'Office, un organisme catholique, qui, depuis 1956 juge tous les films présentés à Montréal (cotes



que l'on retrouve dans les quotidiens et TV-Hebdo). L'Office suit également de près la situation télévisuelle.

Logiquement, les productions européennes télévisées ont diminué en 1990, pendant que les films canadiens sont demeurés autour des 8 %. Radio-Canada et Radio-Québec ont présenté le plus de projections françaises, 29 % de son total dans le premier cas, 25 % dans le second.

Radio-Québec présente le plus fort pourcentage de films de grande qualité. Ce réseau a aussi eu le front, en 1990, de présenter le même film quatre fois à ses téléspectateurs...



Dans l'échelle de l'Office des communications sociales, la plupart des films présentés à la télévision sont « bons » ou « moyens », c'est-à-dire classés « 4 » ou « 5 », « 1 » étant le rare chef-d'oeuvre, et sept étant « minable », catégorie que Radio-Canada, Télé-Métropole, Radio-Québec et CBC évitent. En revanche 1 % des films présentés en 1990 à Télévision Quatre Saisons et CFCF étaient minables, pourcentage qui grimpe à 3 % à Super Écran. Cinq pour cent des films de Radio-Canada et 7 % de Radio-Québec étaient de qualité remarquable. L'Office n'attribue la mention « chef-d'oeuvre » qu'en de

rares occasions, pour des films marquant un tournant dans l'histoire du cinéma. La plupart du temps des classiques. En 1990, il y eut, entre autres, *African Queen* de John Houston, *Citizen Kane*, de Orson Welles et les merveilleux films de Charlie Chaplin.

S'il y a eu moins de chefs-d'oeuvre cette année, c'est peut-être parce que les télédiffuseurs privilégient de plus en plus les productions récentes, soit réalisées entre 1980 et 1990. En 1990, cette décennie fut la favorite de tous les réseaux : tous y puisèrent plus de la moitié de leurs films, à l'exception de CBC qui a présenté un pourcentage remarquablement élevé de productions réalisées entre 1930 et 1940 (23 %) et 1940 et 1950 (27 %). Ces pourcentages sont de 2 % et 3 % à Radio-Canada. À CBC, 32 % des films projetés sont réalisées en Grande-Bretagne et à Radio-Canada, 29 %, sont réalisées en France.

L'Italie n'a plus beaucoup la cote, et quant à ceux provenant de pays « autres », il faut saluer Radio-Québec qui consacre un quart de ses projections cinématographiques à nous faire connaître des produits qui ne nous viennent ni des États-Unis, ni de France, ni d'Angleterre, ni du Canada. Quel est le canal qui s'intéresse le plus aux productions canadiennes ? First Choice. Et, non loin derrière, Super Écran.

MODE

Cardin en première-mode au MBA

Marie Laurier

LE MUSÉE des beaux-arts présente pour la première fois une exposition sur la mode avec des créations du grand couturier et homme d'affaires Pierre Cardin. C'est dans l'Espace qui porte son nom à Paris que le dramaturge québécois Michel Tremblay a entamé sa carrière internationale en y présentant *Les Belles-soeurs* en 1972.

L'exposition aura lieu du 27 mars au 26 mai et elle inclut des vêtements et accessoires réalisés entre 1950 et 1990, illustrant l'évolution du style et l'originalité souvent provocante de Cardin, censuré par les uns et dénigré par les autres, sans jamais laisser personne indifférent.

L'organisatrice de cet événement, Valerie Mendes, conservatrice au Victoria and Albert Museum de Londres, a réuni des modèles les plus anciens tels que vestes cintrées et jupes évasées des années 1950, créations d'inspiration spatiale évoquant les années 1960, avec des casques de cosmonautes et l'utilisation du vinyle.

Les formes géométriques, en particulier le cercle, et les coupes asymétriques ont marqué les années 1970. À la fin de cette décennie, très réceptif aux influences du monde qui l'entoure, Cardin est l'un des premiers à se rendre en Chine communiste. Il s'inspire alors des éléments décoratifs architecturaux de ce pays, d'où la forme *pagode* des épaules et les manches à la coupe complexe. L'influence de la révolution technologique des années 1980 marque les créations du couturier qui réalise des coupes très sophistiquées.

Pierre Cardin fut le premier membre de la très sélecte Chambre syndicale de la haute couture à lancer, en 1959, une collection de prêt-à-porter pour femmes. Cette démarche révolutionnaire lui valut une exclusion temporaire de ce cénacle de la mode. Vers la même époque, il crée une collection de vêtements pour hommes, réintègre la Chambre syndicale de la haute couture, les membres s'étant pour la plupart orientés vers le prêt-à-porter, et il en devient le président de la section de mode pour hommes.

Innovateur, Pierre Cardin l'est à plus d'un titre : il est le premier à utiliser des mannequins masculins et à autoriser la présence de photographes à ses défilés de mode. Avec l'ouverture de l'Espace Cardin en 1970, il

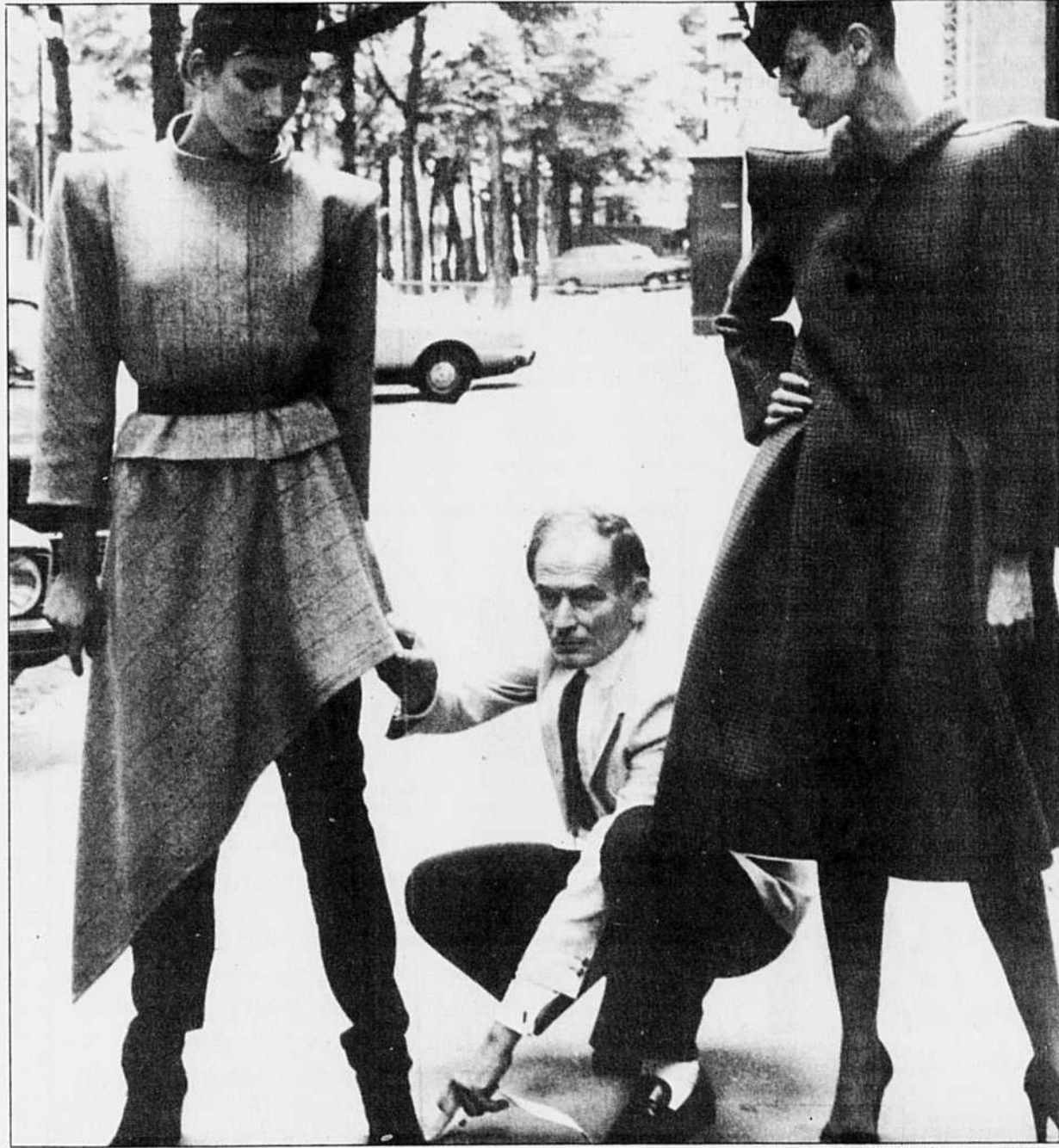


PHOTO MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Le Musée des beaux-arts présentera à la fin de mars une exposition sur la mode avec des créations de Pierre Cardin.

donne à de nombreux jeunes artistes la chance de se faire connaître auprès du grand public, parmi lesquels Michel Tremblay.

En 1975 Cardin ouvre la première boutique de design à Paris et crée des meubles, il prend d'assaut le marché du bloc de l'Est et de la Chine, il ouvre une boutique à Sofia en Bulgarie en 1980, une salle d'exposition à Pékin en 1981 et signe avec l'Union soviétique une licence de fa-

profession. Trois fois gagnant du prestigieux *Dé d'or*, titulaire de nombreux prix, le couturier a reçu également plusieurs distinctions officielles : en 1981, le Metropolitan Museum de New York consacra ses 30 années de création. Il y eut également une rétrospective de ses créations à Tokyo.

Un catalogue illustré en français et en anglais accompagnera cette exposition.

profession. Trois fois gagnant du prestigieux *Dé d'or*, titulaire de nombreux prix, le couturier a reçu également plusieurs distinctions officielles : en 1981, le Metropolitan Museum de New York consacra ses 30 années de création. Il y eut également une rétrospective de ses créations à Tokyo.

Un catalogue illustré en français et en anglais accompagnera cette exposition.

MUSIQUE

Bavardage sans relief

Société de Musique Contemporaine du Québec

Avec le Trio de la SMCQ, Robert Langevin (flûte), Louise-Andrée Baril (piano) et Louise Trudel (violoncelle) : Gougeon, *Suite privée* (1988); Panneton, *Tierces en rondo* (1990); Bellemare, *Les Réflexions de Pirodotto I* (1991); Brady *In The Wake* (1985, révision, 1988). Ce concert sera radiodiffusé le 12 mars à 20 heures, à l'émission Radio-Concert du réseau MF de Radio-Canada. Dimanche, 17 février, au Centre canadien d'architecture.

Carol Bergeron

À CHACUN sa raison de fêter. Pendant que la majorité s'affaire autour du bicentenaire de la mort de Mozart, la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ), plus modestement, mais néanmoins avec fierté, propose de se réjouir avec elle du 25e anniversaire de sa fondation ainsi que de la présentation de son 200e concert. Elle soulignera le premier événement de deux juin prochain, par une soirée consacrée à Serge Garant, Murray Schafer, Jean Papineau-Couture et Gilles Tremblay; dimanche dernier, elle marquera d'une pierre blanche le 200e concert, en présentant à son fidèle public une toute nouvelle formation en trio (flûte, piano et violoncelle) qui portera désormais son nom.

Nous avons donc assisté à la naissance du Trio de la SMCQ. Une naissance tout à fait singulière puisqu'à peine né, le « bébé » manifestait non seulement des dons exceptionnellement précoces pour la musique, mais encore affirmait-il déjà un goût non équivoque pour une certaine musique d'aujourd'hui.

Précisons toutefois que ce qu'en expérience et en maturité l'ensemble ne peut avoir, les individus qui le forment le lui apportent. Louise-Andrée Baril (piano), Louise Trudel (violoncelle) mais surtout Robert Langevin ont déjà fait la preuve de leur talent d'interprète.

Ainsi que dans un mot de présentation, Walter Boudreau, le directeur musical de la SMCQ, le signalait : la création de ce Trio donne à la Société un outil « léger » de diffusion qui lui faisait jusqu' alors défaut. Il est en effet plus facile et moins coûteux de déplacer trois musiciens qu'un orchestre. Seule la location du piano peut alors causer quelques ennuis. C'est ainsi, par exemple, qu'à la place d'un « avorton », Madame Baril aurait dû disposer d'un véritable piano de concert.

Mais encore là, si excellent soit-il, un trio n'existe pas vraiment sans répertoire et, selon Walter Boudreau, celui pour flûte, piano et violoncelle demeure jusqu'à présent plutôt mince. C'est probablement ce qui explique l'uniformité du programme de dimanche, d'où rien d'exceptionnel n'émergeait.

Lancé sur la voie de la concision et de la clarté du propos, avec la *Suite privée* de Denis Gougeon, le concert s'est par la suite enlisé dans les bavardages sans relief des *Tierces en rondo* d'Isabelle Panneton et des *Réflexions de Pirodotto* de Gilles Bellemare — deux oeuvres données en créations. Sans doute la pièce du Montréalais Timothy Brady était-elle plus imaginative, mais il était un peu tard et l'attention du public s'était éteinte.

Le prochain rendez-vous de la SMCQ fera découvrir une autre formation nouvelle : le MIDI-Ensemble qui, comme les lettres MIDI le laissent entendre, fait usage du langage numérique du synthétiseur pour faire de la musique; mardi le 19 mars, au Spectrum.

THÉÂTRE

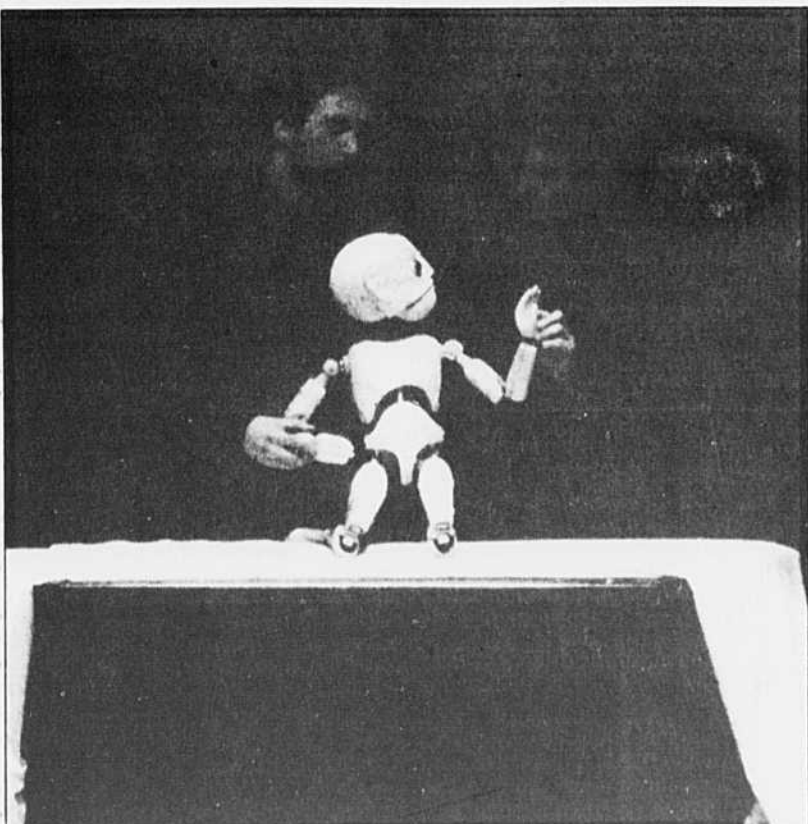


PHOTO BERNARD DUBOIS

Impertinence, une création du Théâtre de l'Avant-pays.

L'inexorable dureté de l'existence

Impertinence

Spectacle de marionnettes. Création du Théâtre de l'Avant-pays. Mise en scène de Michel Fréchette, assisté de Mimi Boulay. Scénario de Denise Chartrand. Décor, marionnettes et projections de Marc-André Coulombe. Éclairage de Jean Gervais. Musique de Pierre Moreau. Design sonore de Simon-Pierre Gourd. Conseiller dramaturgique : Louis-Dominique Lavigne. Conseiller en mouvement : Jean-Pierre Perreault. Consultants à la création : Francine Pinard, Michel P. Ranger. Marionnettistes : Marthe Adam, Alain Francoeur, André Meunier, Louise-Anouk Ouellet, Patrice Paquin, Michel P. Ranger. A l'affiche du Théâtre La Chapelle jusqu'au 3 mars. Mercredi au samedi à 20 h, dimanche à 15 h.

Lynne Crevier

DANS *Impertinence*, le blanc annonce la naissance, le rouge, le pouvoir, le noir, la mort. En vedettes, des marionnettes bizarroïdes « neutres », aux articulations cassantes, clones de ET, nous emmènent en voyage, très étrange odyssée du reste, dans les replis mouvementés de la nature humaine.

Le spectacle du Théâtre de l'Avant-Pays ne fait pas dans le léger, léger. Des tableaux évoquant la dictature, la propriété privée, la solitude ou l'âme inquiète, révèlent l'inexorable dureté de l'existence, avec parfois des trouées d'indulgence.

Les éclairages verticaux démarquent l'aire de jeu sans complaisance. La scénographie, elle, recourt à des tables mobiles en métal, alors qu'un immense écran de plastique sert à la projection de diapositives, tout autant qu'à la création d'ombres chinoises, au son d'une musique synthétique, glaciale, voire déshumanisée.

Manipulées avec brio, ces singulières marionnettes illustrent des sentiments tantôt évidents, tantôt inavouables. À la création de la pièce en 1986, le metteur en scène, Michel Fréchette avançait que « la marionnette permet, pour le spectateur, un transfert émotif plus intense que ne saurait le faire le comédien ».

Ici, des nuances s'imposent. On peut être touché, outré ou révolté par l'attitude parfois très humaine de ces fantoches aux yeux fixes. Par ailleurs, dans le domaine des idées, et, sans le support d'un texte, ces mêmes êtres arrivent à peine à expri-

mer clairement leur pensée. À cet égard, l'approche reste à la limite de l'entendement.

Sans doute parce que les artisans de l'Avant-Pays se sont rencontrés au département de théâtre de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en 1976, à une époque charnière pour l'art de la marionnette au Québec. Ceux-ci oublièrent en effet la tradition au profit de la réflexion à grande part théorique.

C'est dans ce climat, et pour souligner alors son dixième anniversaire, que la troupe monta *Impertinence*, spectacle pour adultes, un parmi les 17 autres, qu'elle destina habituellement aux enfants.

L'oeuvre propose donc un condensé de nos peurs, de nos angoisses, de nos vanités, de nos souffrances, par automates interposés. Des moments insoutenables (la guerre entre voisins, la prison, la mise à mort) alternent avec d'autres, intimes, souhaitables : le jeu, la séduction.

L'intolérance suit de près la naïveté, qui forcément préside à l'amour jusqu'à ce que l'âme aille buter contre la mort. C'est à peu près cela *Impertinence*. On passe du grave à l'aigu, sans transition, comme dans la musique de la vie.

TOURISME

Le tourisme au secours du nouveau Vietnam...

En panne, le Vietnam s'ouvre; il attend un million et demi de voyageurs

Gilles Proulx

SAIGON, 30 avril 1975 : le dernier hélicoptère s'envole du toit de l'ambassade américaine. Il est 7 h 53... L'ambassadeur Graham Martin, dernier « touriste », fuit en vitesse avec, sous le bras, le drapeau des États-Unis. Midi quinze : Bui Duc Mai, pilote du char 879 de la 23e Brigade blindée nord-vietnamienne, défonce les grilles du palais du Vietnam-Sud... Quelques semaines auparavant, Nguyễn Văn Thiệu y présidait encore maladroitement les destinées d'un pays en décrépitude. Divisé par les ambitions de tous et chacun, mal orienté par la « US Army » qui, elle, était déjà à la solde des « médiocrates » de Washington, Thiệu n'a pu rallier son peuple sur la voie d'un nationalisme démocratique. La défaite fut encore plus grave que celle des Français à Diên Biên Phu, en 1954. Cette fois, c'est tout le pays qui sombrait dans le bain communiste. Saïgon est mort... Vive Hồ Chí Minh-Ville !

Aujourd'hui, le touriste a l'impression qu'il y a des regrets dans l'air. Une faute admise est à moitié pardonnée... Il est clair, lorsqu'on visite l'ex-palais présidentiel, encore intact, et qu'on entend le guide s'exclamer sur ce qui est à faire, que le « nouveau » Vietnam est en panne. Il se heurte, notamment, à l'embargo américain. Cela va-t-il durer longtemps ? Washington est exigeant ! Maintenant que les troupes vietnamiennes sont sorties du Cambodge, les Américains désirent en plus le retrait des Soviétiques pour s'installer à leur place dans la principale base militaire du pays.

Faut bien l'admettre, le système capitaliste aide parfois mieux les défavorisés que ne peuvent le faire les « gérontocrates » du communisme en poste à Hanoi. Mais en attendant Washington, on comprend mal la lenteur et la timidité de la France à s'offrir en alternative, elle qui connaît si bien le pays. Les besoins sont tellement criants que Paris pourrait être le mieux placé pour répondre aux urgences. Et comble du paradoxe, malgré une présence centenaire de la France, le Vietnam a passé « sa loi 101 » et éliminé l'affichage français pour le remplacer par l'anglais... La radio, par contre, entonne encore mêlées au rock et au disco des chansons françaises.

Le Vietnam veut s'ouvrir ! Rue Thin Minh Khai (l'ancien boulevard Pasteur), Air Vietnam affiche à grands renforts ses spéciaux. Bref, on veut du monde ! À l'aéroport Than Son Nhat, jadis le plus blindé de l'Asie, on souhaite accueillir un million et demi de touristes. Il n'en rentre que 200 000 actuellement et la plupart sont des Vietnamiens de la diaspora qui avec leur costume et passeport canadien, américain ou français à la main font « prospères » comparativement à leurs frères de Hồ Chí Minh. À notre descente de l'avion, en bout de piste, des résidus américains : c'est-à-dire des carcasses



Une balade sur le fleuve Mékong nous fait saisir une zone hasardeuse. Mais le calme revient vite lorsque l'on sillonne l'ancienne rue Catinat.

des avions rassemblées dans un immense cimetière. Sur l'ensemble du pays, tenez-vous bien, six milliards \$ de stock abandonnés par les États-Unis !

Les Vietnamiens, aussi travailleurs que des fourmis, récupèrent tout ce qui est possible de ce stock. Les barbelés servent de clôtures d'animaux, les pneus sont transformés en sandales alors que le fer des chars d'assaut est souvent fondu et revendu aux Japonais. Même les vieux parachutes sont transformés en hamacs. Une fois dans la ville, au-delà de la cathédrale construite par les Français, nous pénétrons dans le quartier Cholon. Des milliers de Chinois y brassent des affaires à un rythme infernal. Une entreprise de chemises emploie déjà 1500 personnes. Avec cette main-d'œuvre bon marché, on a déjà commencé à nonder le continent européen.

Le pays est pauvre, ce n'est pas possible. Le salaire par capita est de 135 \$ par année, se situant derrière l'Éthiopie et Haïti. Nombre de gens ont pour domicile le trottoir. Et dire qu'avant la conquête, le Nord s'imaginait que la très fertile agriculture et le pétrole du Sud allaient suffire pour tout le pays. Oh ! on souhaite toujours extraire l'or noir au large des côtes, mais on n'a pas d'argent. Les Russes aimeraient bien y mettre la patte, mais ils sont eux-mêmes à court de sous. Pétro-Canada y a délégué une équipe d'explorateurs, mais les résultats se font attendre. Le Québec, pour sa part, a commencé, en catimini, à faire valoir les vertus du mouvement coopératif par le biais d'une délégation des Caisse Desjardins. Ottawa ouvrira une ambassade à Hanoi et éventuellement un consulat à Saïgon. « Le problème

majeur, confie Lee Hoang Phuong Linh, de « Saigon Tourist », est que le Vietnam n'a pas accès aux grands organismes internationaux de crédit. » Et pourtant, ça urge car l'aide qui devait venir de l'Est tend à fondre depuis que les pays « frères » voient leurs propres systèmes s'écrouler. Le marché commun communiste, le Comecon, permettait aux partenaires de l'URSS de s'approvisionner en matières premières soviétiques à des prix inférieurs aux cours mondiaux, tout en exportant vers l'Union soviétique des produits à des prix plus élevés. Présentement, le Vietnam éprouve de grandes difficultés à acheter en dollars.

Saïgon : une ville française qui ne l'est plus

Hồ Chí Minh, que plusieurs appellent toujours Saïgon, est encore une très belle cité. Son centre possède toujours ses allures de ville coloniale française. Par contre, chez les jeunes, on ne parle plus français, même si dans les rues on prise la bicyclette Peugeot... Quantité de véhicules circulent, mais ils sont souvent de fabrication russe ou chinoise. On voit aussi de vieux camions de la « US Army » transformés en véhicule de ferme ou de transport.

La « prudence » communiste a spontanément réagi lorsqu'elle a permis, l'an passé, l'ouverture de salons de massage dans les hôtels. Oh ! il s'agissait bien de vrais salons thérapeutiques, mais il n'en fallait pas plus pour voir se multiplier, ancienne rue Catinat, des petits établissements douteux qui ont vite été fermés. Dans les hôtels, chaque dancing possède son équipe de belles « cavalières » dont le rôle est de stimuler les ventes d'alcool. Les jeunes filles, ré-



PHOTOS GILLES PROULX

tribués par les hôtels, vous invitent à danser tout en vous faisant consumer... Un vieux truc bien dépassé, mais qui, là-bas, attirera tout étranger se sentant parfois loin de sa mère... Heureusement, les prix sont incroyablement bas. Le sida, dont un seul cas a été relevé, a fait trembler la ville, là comme ailleurs. Résultat : les activités nocturnes n'ont rien de comparable avec la grande période où nos « Romains d'Amérique » envahissaient l'ex-capitale. Bangkok peut donc dormir en paix; son titre de ville du plaisir sexuel n'est pas menacé.

Au fil de la marche, toutes sortes d'établissements qui ont alimenté tant de monde en tractions et souvent en corruption. L'hôtel Rex, miné à l'époque par la présence de la CIA, le Caravelle, le Continental où habitaient les journalistes de guerre, le Majestic, les ambassades de France et des États-Unis, le palais de Thiệu, tout cela n'est qu'un souvenir endormi. Que de grenouillages se sont déroulés dans ces rues toujours enveloppées par les parfums mystiques de l'Orient. Elle a bien

changé cette ville par rapport à Saïgon qu'il avait érigé tout un système dans lequel personne ne pouvait garder les mains propres.

Je revis le célèbre pont Newport où 20 divisions nord-vietnamiennes, traversant à vive allure, mettaient en déroute l'armée du Sud. Oui, ces images du téléjournal qui ne sont jamais disparues du long couloir de ma mémoire. Je revis la cour de l'ambassade américaine où des milliers de sudistes suppliaient les « Marines » de les emmener vers d'autres lieux. C'est de son toit que l'hélicoptère, en ce 30 avril 1975, a été, comme toute, l'instrument de fuite des Américains. Aujourd'hui, l'ex-ambassade est à l'abandon, comme un vieux pavillon de l'Expo... Le café Givral, près de l'Assemblée nationale, devenue théâtre municipal, vend toujours des petits gâteaux au riz alors que les hôtels louent de plus en plus de chambres. La rue Catinat, qui était celle des bordels, en est maintenant une des boutiques où le laque s'y vend à des prix avantageux. Les marchands de cartes postales prolifèrent tandis que les cyclistes des

« pousse-pousse » courent pour vous offrir une balade.

Une excursion en province

Les routes en mauvais état qui vont vers Dalat et Nha Trang ou du côté de My Tho et Cu Chi rappellent ces longues marches des soldats. La chaleur intense rallume les souvenirs de la terreur des bombardements. Ces routes qui, hier à peine, ont essuyé tant d'embuscades. Ce pays qui a reçu sur la tête plus de bombes que toutes celles lâchées lors de la Deuxième Guerre, nous montre des ponts encore calcinés et des trous de bombes dans les rizières. Sur le chemin de Cu Chi, de petits hameaux, dont Bau Trai, que les Américains avaient vainement tenté de pacifier. Des ex-Vietcong se font un plaisir de nous expliquer la complexité des couloirs souterrains de Cu Chi. C'est là qu'ils régnaient en rois et maîtres, la nuit, pendant que les GI les cherchaient de jour. Au total, 90 kilomètres de souterrains que n'ont jamais puerner Français et Américains. Traîne encore, dans la jungle, un hélicoptère abattu en 1966 de même qu'un avion Phantom de l'armée américaine.

Le long du chemin, des femmes aux chapeaux coniques nous offrent le bol de « pho », soupe nationale composée de poulet et de nouilles. Une balade sur le fleuve Mékong nous fait saisir toutes les épreuves des GI dans une zone aussi hasardeuse et infectée de serpents et bestioles de toutes sortes. Depuis un an, des vétérans de l'armée américaine parcourent le pays arborant sur leur T-Shirt l'inscription : « Reconciliation Mission ». Ils sont à la recherche d'un dialogue, mais surtout sur la piste d'une centaine de prisonniers qui, selon eux, sont toujours là. Ces Américains ont enfin compris que les Vietnamiens n'ont jamais toléré une domination étrangère.

Si le tourisme peut constituer un cataplasme aux maux vietnamiens, ses forfaits, par contre, sont assommants. Est-ce dû à l'écroulement du Comecon ? Toujours est-il qu'un forfait acheté en décembre 90 à 900 \$ pour cinq jours est vite passé à 1800 \$ et ce, dans des hôtels fort jolis, mais quand même défraîchis. Cuba, autre pays communiste, est pourtant parvenu, grâce à des prix-abaissés, à attirer des centaines de milliers de touristes. Hanoi aurait intérêt à suivre l'exemple de La Havane.

Les intéressés désirant mettre les pieds dans ce lointain pays qui a tant à offrir, peuvent toujours s'adresser à un agent de voyage ou encore à Qué-Viet-Tours, une filiale du Club-Voyages Berri, à Montréal. Le visa est obligatoire et coûte 100 \$. La route est longue et les attentes également, surtout si vous empruntez le circuit Montréal-Londres-Bangkok-Saïgon. Malgré tout cela, le Vietnam vaut la peine d'être vu, ne serait-ce que pour son exotisme et la photographie qui s'y prête bien. Quant aux achats, une fois là-bas, inutile de vous dire que tout coûte rien... ou presque.



Montréal, qui constitue le « cœur du Canada français », comme on écrit encore aux États-Unis, n'a pas que sa vie nocturne comme atout.

National Geographic fait un clin d'oeil à Montréal

Clément Trudel

DANS SON NUMÉRO de mars, le National Geographic fait un clin d'oeil à Montréal, « spirited heart of French Canada ». S'ouvrant sur la marche de 300 000 Québécois brandissant des fleurdelisés, le 25 juin 1990, l'article de Douglas B. Lee, illustré par Sisse Brimberg, se conclut par une méditation sur l'amour et la beauté, du haut du mont Royal ! Symphonie d'un ciel blanc et bleu !

Entre-temps, vous avez le bénéfice de nombreux cicérones, au choix : Pierre-Marc Johnson, Nick Auf der Maur, Bernard Lamarre, Denys Arcand, la fille du recteur de McGill, Alex Johnston (qui aimerait bien que l'on fasse des enfants bilingues), etc. Il y a bien, ça et là, de petites allusions aux frictions avec les Mohawks; aux frustrations d'un législateur anglophone (non identifié) qui trouve amères les lois sur la langue; aux tribulations d'une maquerelle ou aux difficultés que l'astuce de chauffeurs de taxi haïtiens a pu surmonter par la formation de leur propre compagnie de taxis !

Le tout baigne dans la bonne cuisine, renforcée par cette mosaïque ethnique que se plaît à fréquenter le journaliste, choyé par tous. Il est des soirs, surtout chez ses hôtes italiens, en compagnie de Lambert Tassinari, où il ne voit pas l'ombre d'un menu. C'est dit sans les clichés du type « hospitalité is spoken here ». Lee a été droit à une réception spécialement conçue pour qu'il prenne contact avec des étudiants de McGill, de l'UQAM et de l'Université de Montréal réunis; la langue, apprend-

il, ne fait pas problème entre ces jeunes qui, ils l'avouent, ne se fréquentent pas très souvent.

La « prise de conscience joyeuse » qui animait les manifestants de la Saint-Jean, l'an dernier, a frappé Douglas Lee, qui a le sentiment que « si les Franco-Québécois doivent atteindre à la pleine reconnaissance de leur culture spéciale » ils pourraient avoir à se prononcer sur la souveraineté au moment où Montréal, deuxième ville en importance au Canada, s'approche des fêtes de son 350e anniversaire.

L'Histoire, dans ce concert d'éloges, est-elle respectée ? Le National Geographic en esquisse un raccourci, depuis les découvreurs et les coureurs de bois, au temps de Ville-Marie — que les Mohawks visités par Lee appellent toujours Hochelaga — en passant par les Plaines d'Abraham et en insistant sur le dynamisme de cette ville portuaire riche et prospère sous la guidance de ses hommes d'affaires anglophones jusqu'à cette date charnière de 1960. Avec une empathie non dissimulée, l'auteur aborde l'essor des décideurs francophones qui ont pris la relève de ceux qui « votèrent avec leurs pieds », dès lors que les rênes du pouvoir leur échappèrent. Sur un mode ironique, on retient que le symbole du mouton a foutu le camp; que les Montréalais fréquentent peu leurs églises mais qu'il aiment bien, dans certaines circonstances, s'identifier comme des « pure laine ».

Lee a été séduit par les boutiques de mode de la rue Saint-Denis, par la ville souterraine, par le côté désinvolte et sûr de soi des femmes

avec lesquelles il a été en contact, par le dynamisme du Cirque du Soleil, par le rôle joué par l'Université de Montréal, plus haut centre de savoir francophone hors de France. Piété ! N'en mettez plus.

La ville qui constitue le « cœur du Canada français », comme on écrit encore aux États-Unis, n'a pas que sa vie nocturne comme atout. On y vérifie l'aisance avec laquelle chacun semble s'acclimater à la neige (instant sport !). Le journaliste a fait un crochet vers l'Hôpital Général juif où des cancéreux sont en thérapie et discutent dans les divers ac-

cents de cette ville qui, culturellement — nous apprend Denys Arcand — manque de confiance en soi. Arcand dit prendre la précaution de premières à l'étranger, pour ses films; le créateur revenant avec des lauriers voit le public montréalais réagir en se disant que ça doit être bon puisque les étrangers accordent des prix à telle oeuvre. Conviction profonde d'Arcand ou extrapolation de l'interviewer ? On peut bien se dire comme Beaumarchais, dans Figaro : « sans liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur ». Vive Montréal libre de préjugés et de contraintes !



L'ATELIER D'OPÉRA DE L'UQAM

PRÉSENTE

Les 19, 20, 21, 22, 23 février 1991 à 19h30
Le 24 février à 14h30

LA BELLE HELENE

de Jacques Offenbach
Salle Marie-Gérin-Lajoie (UQAM)
Pavillon Judith Jasmin
405, rue Sainte-Catherine Est
Métro: Berri-UQAM

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Département de musique

RENSEIGNEMENTS: 987-4174 - 987-3575

CONTRIBUTION SUGGÉRÉE: 6 \$ À L'ENTRÉE

Direction artistique: **Joseph Rouleau**

Mise en scène: **Jacques Létourneau**

Préparation musicale: **Dorothy Slapcott**

Direction musicale: **Miklos Takacs**

Mouvements chorégraphiques: **Renée Rouleau**

Au piano: **Dorothy Slapcott**

Décor: **Jean Rodrigue**

Éclairages: **Stan Kwicien**

Costumes: **Costume d'époque de Leval**

Coordination des costumes et des maquillages: **Diane Coullé**

Régie de scène: **Hélène Gagnon**

Publicité: **Colette Boky**

Avec la participation des étudiantes et étudiants de l'Atelier d'Opéra de l'UQAM, classe de Joseph Rouleau

MONDE

L'Afrique du Sud après l'apartheid

Les événements à venir détermineront les coûts pour le régime de Pretoria

Clément Trudel

L'AFRIQUE DU SUD est « très près du point de non-retour ». Le mouvement de libération pourrait par exemple être amené à abandonner son exigence que soient maintenues les sanctions décrétées contre Pretoria... « Ce sont les événements des mois à venir » qui détermineront le cours précis que prendra l'ère de « post-apartheid », pense le rédacteur en chef adjoint d'un quotidien de Johannesburg (*The Star*), Joseph M. S. Latakomo.

L'abolition de trois lois-clés du régime d'apartheid (*Land Act, Group Areas Act et Population Registration Act*) annoncée en principe le 1er février par le président de Klerk à l'ouverture de la session parlementaire, apparaît fort significative à ce journaliste, présentement en stage à l'université Harvard.

M. Latakomo qualifie son quotidien de « libéral » (anti-conservateur) et d'anti-apartheid, fort critique envers le gouvernement de Klerk qui, reconnaît-il, « nous a surpris à maintes reprises ». Il ne croit pas cependant que M. de Klerk cherche à prolonger à jamais le pouvoir blanc ou à retourner à l'apartheid d'antan. De Klerk a sans doute besoin de vérifier si les leaders noirs avec lesquels il négocie peuvent lui apporter des compensations, tel l'abandon formel de la lutte armée par la branche militaire de l'ANC, le MK.

Le coût de maintien de l'apartheid, pour le régime de Pretoria, devenait excessif, ce qui a enclenché le processus dont nous sommes témoins, glisse-t-il, avant de parler de façon élogieuse d'un de Klerk qui « a accompli beaucoup plus que n'importe quel leader des 3 ou 4 dernières décennies ». De Klerk pourrait même selon lui être disposé à quitter son poste en préparant la voie à un régime que réclame la majorité noire. M. Latakomo ne croit pas à un de Klerk « manichéen », cherchant tout simplement à gagner du temps, selon l'interprétation de certains analystes.

Invité samedi dernier de l'émission télévisée *The Editors*, sur la



PHOTO ARCHIVES

Frederik de Klerk

chaîne PBS, enregistrée à Montréal, M. Latakomo a, dans des années extrêmement difficiles, été le directeur du *Sowetan* de 1982 à 1988. Il siège aussi au Media Council of South Africa qui « abat une assez bonne besogne ».

Les chroniques de M. Latakomo portent sur la politique internationale et sud-africaine. Il entrevoit pour la nouvelle Afrique du Sud un

avenir de « partenaire majeur » qui serait à même de concurrencer les divers blocs, et de persuader ses partenaires extérieurs d'encourager la diversité « ce qui, pense-t-il, ne se fait pas toujours dans les rapports actuels ».

Quand on lui mentionne que des responsables de l'*African National Congress* à Lusaka parlent d'un rôle de « géant gentil » pour l'Afrique du

Sud débarrassée de l'apartheid, il esquisse un sourire. 20 % à peine de ceux qui résident en Afrique du Sud se sont frottés au concept de la démocratie et il faudra bien que l'ANC et d'autres mouvements représentatifs disent « en termes clairs et concrets » à leurs commettants ce qu'est la vraie démocratie, la tolérance face aux opinions d'autrui et le droit à la dissidence. « Notre lutte a dépassé le stade des slogans, du symbolisme », commente-t-il à propos d'une controverse suscitée l'an dernier par un document de réflexion de l'avocat Albie Sachs pestant contre un art embrigadé.

Comment voit-il la transition vers un régime où la majorité noire décidera enfin du sort du pays ? « Elle sera vraisemblablement très pénible », croit-il, non pas à cause de Noirs se portant à l'attaque des Blancs, mais bien parce que les confrontations du type Inkhata-ANC traverseront une phase de « dégradation avant de mener à une situation meilleure ».

Pour lui, le statut de la presse n'est pas encore clarifié dans la future Afrique du Sud; il fait notamment allusion à des menaces proférées à l'endroit de journalistes qui avaient écrit des textes considérés comme inacceptables (*unpalatable*) aux leaders de la résistance. « C'est là ma principale crainte », soit que ce processus ne soit pas tout-à-fait disparu au moment où il voit s'approcher la transition anticipée.

Quant au rôle joué par la presse dite alternative — avec laquelle de nombreuses ONG canadiennes ont des ententes de coopération — il le dit très important mais voit venir une période de grande difficulté. Ces médias alternatifs ont maintenant à relever le défi de l'analyse critique, si l'on se fie aux observations de Nancy Thede qui a rédigé un rapport sur les « défis de la nouvelle phase en Afrique du Sud » (pour le *South Africa Reference Group*, qui chapeaute les ONG canadiennes présentes dans ce pays).

Et son plus grand espoir ? À 43 ans, dit M. Lotakomo, il me reste à souhaiter de connaître « la paix de mon vivant » en Afrique du Sud.

AVIS PUBLICS

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère des approvisionnements et services

Direction générale des Approvisionnements

Projet	Description	Livraison
1046	15 579 000 enveloppes de différents formats.	Québec
1049	3 297 000 litres de carburateurs d'aviation, 717 000 litres d'essence d'aviation.	Différents endroits
1050	Vaisselle de plastique et polystyrène pour les centres de détention du Québec.	Différents endroits
1051	Commande ouverte pour la reproduction de plans sur papier photocalque (Ozalid); environ 3 100 000 pieds carrés sur une période de 15 mois. - Seuls les fournisseurs des régions de Québec (03) et Chaudière-Appalaches (12) sont admis à soumissionner.	Différents endroits
1054	Approvisionnement en lait et crème à café, pour quatre (4) établissements de détention, pour la période du 1er avril 1991 au 30 juin 1991.	Montréal
1055	1 728 malles à échantillons.	Ville Vanier

Clôture des soumissions: 5 mars 1991 à 15 h.

1059	Approvisionnement en fromage pour quatre (4) centres de détention de Montréal et un (1) à Québec, pour la période du 1991-05-01 au 1992-04-30.	Montréal et Québec
------	--	--------------------

Clôture de la soumission: 6 mars 1991 à 15 h.

1058	Acquisition d'équipements informatiques en matière de saisie de données pour le bureau du Code de la Sécurité routière. - Une séance d'information aura lieu le 25 février 1991 à 13 h 30 au 575, rue St-Amable, 4e étage, Québec (Québec) salle 4.06	Montréal et Ste-Foy
------	--	---------------------

Clôture de la soumission: 7 mars 1991 à 15 h.

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au:

Ministère des Approvisionnements et Services
Direction générale des approvisionnements
Bureau des appels d'offres
575, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5N9
Tél.: (418) 643-5438

Le ministre se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.
Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.
PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE - ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI
Toute entreprise québécoise ayant plus de 100 employés doit, pour se voir adjudger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.
Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.
Le directeur général des approvisionnements, Jean-Claude Careau, ing.

Québec

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 janvier 1991 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MODES PRESENCE INC. / PRESENCE FASHION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 28ème jour de janvier 1991, sous le numéro 4354117. Le 7ème jour de février 1991. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 janvier 1991 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à COMO DIFFUSION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 28ème jour de janvier 1991, sous le numéro 4355419. Le 7ème jour de février 1991. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-000727-912
COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) PRÉSENT PROTOCOLE ADJOINT BELMIRO VALENTE, « ANTONIO VALENTE, « Jabel Paysagiste Enr. » Partie demanderesse c. STEVE SVOURENOS.

Parties défenderesses ASSIGNATION ORDRE est donné à STEVE SVOURENOS de comparaître au greffe de cette cour situé au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de STEVE SVOURENOS. Lieu: MONTRÉAL Date: 14 février 1991 DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-00728-901, EZIO CAROSIELLI, partie demanderesse, vs. GIUSEPPE GARGANO, partie défenderesse. Le 29 février 1991, à 10h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 2600 Terrasse Louisbourg, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un four encastré de marque Roy, un réfrigérateur de marque Roy, 3 portes, un barbecue à gaz propane et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT PIETRU MACERA, hussier, 328-8153, ETUDE, MACERA & ASS. HUISSIERS, Montréal, ce 18 février 1991.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 janvier 1991 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES MODES EDGEWEAR INC. / EDGEWEAR FASHIONS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 28ème jour de décembre 1990, sous le numéro 4349097. Le 7ème jour de février 1991. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.



VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que la Régie des rentes du Québec a décidé le 6 novembre 1990 d'entériner la décision de la Ville de Mont-Saint-Hilaire de terminer totalement le régime supplémentaire de rente des salariés de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, le 30 avril 1990. Cette terminaison vise tous les participants actifs et non actifs du régime.

Toute personne qui, sans avoir reçu le relevé de ses droits et de leur valeur, croit avoir des droits au titre de ce régime à 30 jours à compter de la parution de cet avis pour les faire valoir auprès de l'administrateur ou de la Régie des rentes du Québec, en soumettant des explications écrites par courrier enregistré à l'une ou l'autre des adresses suivantes:

Le comité de retraite du régime de rentes des employés de la Ville de Mont-Saint-Hilaire a/s Monsieur Carmel Contant, c.a. 100, rue Centre-Civique, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3M8

Régie des rentes du Québec Service des régimes complémentaires C.P. 5200 Québec (Québec) G1K 7S9

Donné à Mont-Saint-Hilaire, ce 6e jour de février 1991. Carmel Contant, c.a. Administrateur du régime

Société d'énergie de la Baie James

PROJET LA 1 APPEL D'OFFRES No 2LA-474-1-01

FOURNITURE D'UNE UNITÉ DE PURIFICATION D'HUILE

Date et heure limites de réception des soumissions: Le jeudi 11 avril 1991 à 15 h 30
Garantie de soumission: 10 000 \$
Prix du document: 75 \$
toutes taxes incluses

PROJET LA 1 APPEL D'OFFRES No 2LA-470-1-01

FOURNITURE DE L'APPAREILLAGE DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION

Date et heure limites de réception des soumissions: Le mardi 16 avril 1991 à 15 h 30
Garantie de soumission: 200 000 \$
Prix du document: 150 \$
toutes taxes incluses

Les documents d'appels d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES Service Contrats 22e étage, 2201 800, boul. de Maisonneuve Est MONTRÉAL (Québec) H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Guy Laperle au (514) 985-7900.

Jocelyne Fortin Chef de service adjointe Contrats

ALCOOL... TROP, TROP SOUVENT, C'EST RISQUÉ!

Santé et Services sociaux Québec

Vous avez les reins solides?

Luttez avec nous.

BANQUE CANADIENNE 123, RUE PRINCIPALE CANADA

LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

25^e ANNIVERSAIRE

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal

BCZ.10006.F le mardi 5 mars 1991	BCZ.10010.F le mardi 5 mars 1991	DDN.10610.A le mardi 5 mars 1991	FSO.06457.A le mardi 5 mars 1991
27 370 COMMANDES PHOTO - ÉLECTRIQUES POUR ÉCLAIRAGE DE RUE	42 470 PROTÉGÉ HAUBAN POLYÉTHYLÈNE	INSTALLATION DE POTEAUX ET D'ANCRAGES	SERVICES DE RÉCUPÉRATION, TRAITEMENT ET RECYCLAGE DE LIQUIDES USÉS PROVENANT DE DIVERSES STRUCTURES SOUTERRAINES
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 200 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$
Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)

LBA.14018.F le mardi 5 mars 1991	MBB.16012.A le mardi 5 mars 1991	MBF.16001.F le mardi 5 mars 1991	LLR.11006.A le mardi 12 mars 1991
278 MODEMS 9600 BPS TYPE V.29	Région Manicouagan SERVICES DE TRANSPORT PAR TAXI ENTRE FORESTVILLE ET LES CENTRALES BERSIMIS 1 ET 2	1 UNITÉ MOBILE DE FILTRATION D'HUILE	Région Maisonneuve CONSTRUCTION SUR PYLONES D'ACIER ET PORTIQUES DE BOIS DE LA LIGNE À 120 KV LANAUDIÈRE-MAGNAN
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 40 000 \$	Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 80 000 \$
Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)

Les documents d'appels d'offres peuvent être consultés ou obtenus du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE EXPLOITATION RÉGIONALE Direction Approvisionnement de l'exploitation Service Achats, Contrats et Surplus d'actif 140, boul. Crémazie Ouest, 10e étage Montréal (Québec) H2P 1C3

Pour renseignements: (514) 385-2830

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service Achats, Contrats et Surplus d'actif René Cantin, ing.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS



PAR TELEPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

VILLE MONT-ROYAL, maison détachée, FACE À UN PARC, demande 789 000 \$, 644-3443

105 Propriétés à louer

TERREBONNE Près toutes commodités. Bungalow neuf, 2 chambres, sous-sol semi-fini, 800 \$ Possibilité option d'achat. 952-2568

113 Propriétés à revenus à vendre

A 175 LOGEMENTS ouest, béton. BENOIT RIVEST, 594-6043, Re/Max Outremont cfr: 271-2131

118 Copropriétés à vendre

LAC BROME Manor Inverness. Élégante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi.ca plus terrasse, 2 ch., 1 s./bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs privés. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

121 Condos à louer

ST-LAMBERT, condo luxueux 3½, spacieux, bien éclairé, prés services, 625-1705, 466-1759

122 Condos à vendre

BROSSARD bord de l'eau, 6ème étage, 4½ à louer, occupation immédiate, 939-2952, 659-6702

122 Condos à vendre

CENTRE-VILLE, condo 3½ demi sous-sol, bien éclairé, foyer, 49 900 \$, 455-1175, 639-3676, (métro Bern)

160 App. et log. à louer

ILE-DES-SOEURS Verrières. Vue exceptionnelle fleuve et jardin. 1640 p.c., 3 c.c., 2 garages, 395 000 \$ Poss. financement. Sans agent. 767-6609, 1-534-2642

SUTTON

Condos de luxe à partir de: 65 000 \$, 2 et 3 chambres, meublé ou non, 464-2100 ou 464-5127

122 Condos à vendre

PRÈS HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT. Condominium de prestige, tour du Méridien, 5ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 400 pi.ca., 2 s./bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, conciergerie résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

125 Chalets à louer

MONT STE-ANNE, 600 pi. des montagnes, condo de luxe pour 2 personnes, foyer, bain tourb., garage, disp. du 24 év. au 15 mars. 418-657-5772

137 Maisons de campagne à louer

POINTE-AU-PIC Maison neuve, entièrement meublée, 2 chambres, vue panoramique sur le fleuve, de juin à oct. 2 000 \$/mois. 418-665-3063, 665-6446

149 Terrains à vendre

ATTENTION CONTRACTEURS ST-LIN, 300 terrains, 6500 pi.ca., 7995\$, infros non-incl. 478-4026, 477-9251

173 Maisons repos/retraite

A LA RECHERCHE de personne ou couple septuagénaire, relativement autonome. Logé et nourri. Service d'infirmière disponible au besoin, 80\$/sem./pers. Vous aimez la tranquillité de la campagne, appelez dès maintenant. 1-514-258-4792

160 App. et log. à louer

DOLLARD-DES-ORMEAUX 6 terrains, Tony. 253-3322 ou 322-0578

173 Maisons repos/retraite

FABREVILLE 2 terrains boisés, 7600 et 8824 p.c., secteur tranquille, résidentiel. 682-0922

160 App. et log. à louer

DUPROCHER 3553 Très grand 1½, chauffé, 385 \$. Plus stationnement 35 \$ si désiré. Mois de février gratuit. Danièle. 987-3667, 598-0339.

MÉTRO CRÉMAZIE

8820 Clarke, 5½ + sous-sol, cour, 625 \$/mois. 1er juillet. 270-3196.

160 App. et log. à louer

OUTREMONT DUNLOP. Haut duplex, 2 000 \$/mois. Libre 1er juillet. 731-6659.

PLATEAU MONT-ROYAL

Grand 6½ sur 2 étages, jardin, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle fournis, entrée lav./séch. Complètement rénové. 1 000 \$/mois. Références exigées. Libre immédiatement. Prés métro Sherbrooke. 446-3127.

PLATEAU MT-ROYAL

magnifique 4½, chauffé, eau chaude fournie, 575\$ 598-7145.

SOUS-LOCATION

3 chambres à coucher, 3 étages, jardin, garage, entre Guy et Atwater. À voir! 933-6628

VILLERAY (7928 DE GASPÉ)

7½, bas duplex, cave, boiserie, cour. 700 \$. 1er mars. 388-6450

164 App. et log. à partager

N.D.G., 5 min. métro, 7½ à partager, meublé, partiel pied-à-terre pour professionnel. 844-1759

167 À louer hors frontières

A HALLANDALE: Bord lac. Maison mobile, entièrement équipée, près de la mer, goll. 6 personnes. 322-1644, soir.

CONDO Harbor Island

5 minutes de Miami Beach. Meublé à neuf, 2 lits doubles, piscine, court tennis, goll. 450 \$ U.S./semaine. 1-436-3949

MIAMI BEACH

condo situé Collins et 1596 près de la mer, piscine privée, balcons, à louer avril, 642-3702, 386-2932

RIVE-SUD

5000 pi.ca., 4½ le pi., 600 W. système d'alarme inclus, 632-4993. Possibilité espace de bureau.

RUE SHERBROOKE (St-Denis) 2254 et +

chauffé, éclairé, s/d'attente, idéal professionnels consultants. 287-1735

259 Espaces commerciaux à louer

CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL de 550 à 1600 pi.ca. d'espace à bureau sur René-Levesque. Prés métro, à partir de 13\$/le pi.ca. Mme Fortin 287-9103, soir 678-5483.

L'ACADIE/CHABANEL

emplacement exceptionnel, 12 000 pi.ca. pour bureaux ou commerces, subdivisable. Courtiers protégés, 332-5252.

251 Bureaux à louer

750 - 16e AVENUE, P.A.T. Bail 5 ans (2 ans gratuits) 10 \$/pi.ca. Inf: 640-4192, 259-0825

AHUNTSIC 202 SAUVÉ O.

2000 pi.ca., poss. d'agrandissement 4000 pi.ca., chauffage + climatisation incl., stationnement, 11\$/pi.ca. brut 384-0440

AHUNTSIC coin Sauvé/Christophe-Colomb

bureau 1000 pi.ca. aménagé, climatisé, chauffé, éclairé, 1500 \$/mois, 389-5956

BEAUBIEN - LANGELIER

Bureaux pour jeune professionnel ou autre commerce. Avec services. 253-2287, ANDRÉ ROY

COIN DE L'ACADIE et CÔTE VERTU

1 000 à 20 000 pi.ca. Bureaux d'exécutifs. Service complet, grand espace de stationnement. Cde en main. Immédiat. 8.50 \$/pi.ca., App. 739-3641

DORVAL

espace de bureau à louer, belle vue golf et aéroport. 631-8148

LAVAL (BOUL. DES LAURENTIDES)

Près autoroute 440, 470 pi.ca. ou 800 pi.ca. Situé au -de-c. 666-6112.

PRÈS AUTOROUTE DES LAURENTIDES ET MÉTROPOLITAIN

Bureau + entrepôt à sous-louer, 12 000 pi.ca., 2 000 \$ le pi.ca. Appeler François ou Harry, 383-4442

RIVE-SUD

5000 pi.ca., 4½ le pi., 600 W. système d'alarme inclus, 632-4993. Possibilité espace de bureau.

RUE SHERBROOKE (St-Denis) 2254 et +

chauffé, éclairé, s/d'attente, idéal professionnels consultants. 287-1735

259 Espaces commerciaux à louer

CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL de 550 à 1600 pi.ca. d'espace à bureau sur René-Levesque. Prés métro, à partir de 13\$/le pi.ca. Mme Fortin 287-9103, soir 678-5483.

L'ACADIE/CHABANEL

emplacement exceptionnel, 12 000 pi.ca. pour bureaux ou commerces, subdivisable. Courtiers protégés, 332-5252.

259 Espaces commerciaux à louer

ESPACE COMMERCIAL/INDUSTRIEL à louer, 2 800 pi.ca. Parc industriel Ville St-Laurent. M. Allard: 956-1936

MAGASIN ET BUREAU De 2000 à 4000 pi.

Papineau, entre St-Zodique à Beaubien. Entre 58 et 68/pied. 661-6111, 666-6008.

268 Espaces industriels à louer

ST-LEONARD. Zone indust. local + bureaux, 4200 pi.ca., mezza 700 pi.ca. stat., nég., libre, 327-2245, 728-9585

275 Locaux à louer

5460 CÔTE DES NEIGES EXCELLENT EMPLACEMENT Local pour magasin, 1 900 pi.ca. Libre imm. 331-4055.

LOCAL COMMERCIAL avec vitrine

Sherbrooke coin St-Urbain, 533 pi.ca. 575 pi.ca., 5000\$/mois. Tito: 273-4120 (jour), 968-0705 (soir).

283 Commerces à vendre

A BROMONT: boucherie personnalisée avec équipement complet, 2 ans d'utilisation, avec possibilité de louer local sur place. 1-534-1022

351 Ameublements

A BAS PRIX: futons et matelas toutes grandeurs, meubles, étagères, grand choix. 3580, rue Notre-Dame O. 939-6155.

MAGNIFIQUE CHEVAL

Thoroughbred Hongre, 16,2 mains, 11 ans, 653-8646.

365 Equip. de commerce

EQUIPEMENT salon de coiffure neuf et usagé. GUAY BEAUTÉ INC. 273-9991

383 Bois deoyer

BOIS DE CHAUFFAGE En gos seulement. 80% érable, 20% hêtre. Livraison rapide. J.M.J. TASSE INC. 439-1926

391 Antiquités

ANTIQUITÉS, brocante, collection, timbres, cartes postales, etc. GRENIER ST-ANDRÉ, 6631 St-André, MtL. Ven. 12-21, sam-dim 10-17, 270-4916.

399 Divers

COFFRE-FORT à vendre, dimensions 6 pi. x 3 pi. ca. X 2 pi. ca. Bon prix. Appeler DON: 847-0410

407 Offres d'emploi

GALERIE D'ART TEMPORAIN Assistant(e) administratif(ve) bilingue demandé(e) avec bonne connaissance du français écrit. Doit connaître Word perfect, IBM. Connaissance de l'histoire de l'art. Écrire: Le Devoir, dossier # 371, C.P. 6033, Succ. Place D'Armes, Montréal, Qc H2Y 3S6.

459 Secteur Ventes

VALEURS MOBILIÈRES Professionnel actif dans le commerce désire entraîner une personne possédant déjà le cours sur le commerce et voulant y faire carrière à titre de représentant enregistré. 282-1247.

510 Cours

ALCOOLISME, toxicomanie, anorexie, dépendance affective, dépression, désordre émotif et sexuel. 1 semaine suffit pour VIVRE SANS CHAÎNE enr., 433-7068.

ANGLAIS - COURS PRIVÉS

Par professeur anglophone diplômé, tous niveaux. 50 \$/2h. 937-7995

FRANÇAIS - LATIN - MATHS

Cours privés ou semi-privés, professeur qualifié, 277-2990.

TUTEUR PRIVÉ en français et en anglais

(langue maternelle ou seconde), adultes, enfants, disponible ap. 13h, 342-5035.

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491

DÉMÉNAGEMENT TOUTS GENRES

SPECIALITÉ: PIANO ASSURANCES 955-9539

DISPONIBLE tout temps

Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JODIN TRANSPORT INC

Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

559 Entretien, réparations, rénovations

AAA A BAS PRIX Faisons tous genres de travaux et plomberie. 858-0802

ARMOIRES DE CUISINE, vanité et meubles sur mesure

bon prix. Comptoir LM. Enr. M. Loranger, 661-3248

MAXIMUM RÉNOVATIONS, int., ext., comm., rés., estimation gratuite.

437-4311

SCULPTURES SUR BOIS

Tous genres, meubles, décorations, statues, bustes... 388-0553

591 Occasions d'affaires

BISTRO-BAR, restaurant, 50 places + terrasse, bon potentiel pour chef cuisinier autonome. Prix réduit. Christian Lafrance cfr: 449-4949, 652-5465

PARTICIPATION À AGENCE DE VOYAGES

6000 \$ entraînement form. 392-9282

VOUS avez de l'argent à placer?

restaurant près de Joliette. Cause retraite. 1-889-2093, 756-2985

599 Offres de services professionnels

PORTRAITS, congrès, publicité, manages, studio mobile IMAGO Photo. 845-3545

599 Offres de services professionnels

REDACTION Révision, correction textes, thèses, rapports. Service professionnel. 728-7285

RECHERCHES HISTORIQUES

Gestion des documents et archives. 438-2055, 761-3628

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

SEA-RAY 1989, Sundancer 300, 31 4 pi., comme neuf, équip. complet. Jour 382-2122 ou soir 333-6674.

695 Automobiles à vendre

AUDI 90 1988, bleue marine, tout équipé, toit ouvrant, garantie 14 500 \$ 963-5054

BMW 524 TD, 1985, très bien entretenue

non-fumeur, vitres électriques, air climatisé, bleue acier. 11 000 \$ 655-7087

MERCEDES 1985, 380 SE, 8 cylindres

très très propre. 28 000 \$ 653-2727

LE DEVOIR Service de Publicité

842-9645

DÉCÈS



Roby-Latour, Claire

À Ville St-Laurent le 18 février 1991, est décédée Mme Claire Latour, à l'âge de 67 ans, épouse de Maurice Roby. Outre son époux, elle laisse ses enfants: François (Lucie Blais), Danielle, Michel (Lucie Lafrance), Christiane; ses petits-enfants: Geneviève, Elisabeth, Simon, Thierry; ses sœurs: Diane (Normand Piché) et Henriette (Dorilas Boutin) ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs et de nombreux amis.

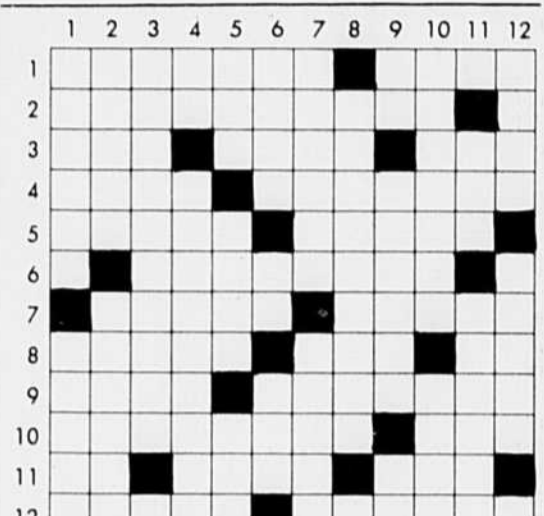
Exposée aux Salons Urgel Bourgie Limitée, 816 Ste-Croix, Ville Saint-Laurent.

Funérailles jeudi le 21 février 1991 à 10 heures en l'église St-Laurent et de là au cimetière Repas St-François D'Assise.

Parents et amis sont priés d'assister sans auver invitation.

Heures de visite: mardi de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

- 1—Homme politique irakien. — Ordnonance.
- 2—Consternante.
- 3—Vallée envahie par la mer. — Refuge. — Mois.
- 4—Pronom. — Soutien.
- 5—Défaut d'existence. — Rigide.
- 6—Espace nu compris entre les sourcils.
- 7—Fival. — Artère du cœur.
- 8—Apparence trompeuse. — Mélodie. — Saulelette.
- 9—Viande cuite. — Art de combiner les sons.
- 10—Nom et prénom. — Utilise.
- 11—Germanium. — Affluent de la Seine. — Fait juridique.
- 12—Organisation. — Ortie blanche.

Verticalement

- 1—Poisson de mer. — Réfrigérateur.
- 2—Commode. — Ronger.
- 3—Colonne formée à partir du sol d'une

Solution d'hier

1. VIVIFICATION
2. BOULEVERCHINE
3. LIT ANNONCE DO
4. TSBARISTE PLAN
5. IBI LE PLAN
6. GALA ROTOR F
7. EBENE REFUGE
8

DES IDEES, DES EVENEMENTS

La réforme de la santé

Le « bénéficiaire » du système, jadis le « patient », ne sera-t-il plus qu'un « contribuable ? »

Andrée Lajoie

L'auteur est professeur au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal

LE PROJET de loi 120 introduisant la réforme des services de santé et des services sociaux est présenté par ses promoteurs comme une réforme favorable aux intérêts des citoyens : notez déjà le glissement rhétorique dans le vocabulaire où « citoyen » remplace dorénavant « bénéficiaire », lui-même successeur de « patient » ou « malade ».

On est de moins en moins désigné comme malade, — et pour cause — dans ce système où pourtant seule la maladie ou le handicap social nous font entrer. Car si le citoyen peut être tout à la fois contribuable, malade et bénéficiaire, l'habileté consommée n'est-elle pas de faire appel à ce qu'il y a de plus stable en lui, ce contribuable permanent qui cherche toujours à réduire son fardeau, en évitant de lui rappeler le malade qu'il sera inévitablement un jour, pour lui faire oublier qu'il a de moins en moins de chances, dans ce dernier cas, d'être bénéficiaire ?

Sauf l'édition de Jean Francoeur du 8 février, les articles publiés en marge de ce projet de loi se sont à ma connaissance surtout attachés à ses aspects bureaucratiques et au triste sort qu'il réserve aux médecins. Je n'y reviendrai pas, non pas que ce soit un sujet pas triste en effet et ne laisse pas présager le pire pour d'autres qui négocieront avec l'État dans l'avenir, mais parce qu'il s'agit de groupes organisés et bien défendus.

Il n'en va pas de même des bénéficiaires, dont la disparition dans le vocabulaire législatif reflète leur évacuation progressive de la réalité. Dans cette conjoncture, où des tractations occultes préemptent une commission parlementaire indéfiniment retardée et d'où les citoyens seront exclus, il me paraît essentiel au débat démocratique de faire voir avec toute la précision possible les restrictions majeures que véhicule ce texte avec un art de l'occultation et de la rhétorique qui en fait un classique du genre.

Posons au départ que le droit aux services de santé et aux services sociaux, actuellement énoncé « sous réserve des ressources des établissements », est repris à l'article 5 du

projet sans cette réserve, et qu'il en va de même de l'article 6 consacrant le libre choix dans un premier énoncé apparemment absolu. On peut donc être porté à croire qu'il s'agit d'un pas en avant dans la disponibilité des services et d'une réforme favorable aux usagers.

Mais, comme l'a souligné Francoeur, il faut aller à l'article 13 pour retrouver, sous un libellé légèrement différent, les réserves évacuées des articles 5 et 6 : le droit aux services et le droit de choisir « s'exercent en tenant compte des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement ainsi que des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose ».

On peut imaginer que le législateur ait simplement voulu jouer à cache-cache avec les bénéficiaires en renouant seulement plus loin dans le texte les mêmes réserves et conditions d'exigibilité. Seule l'analyse des autres dispositions auxquelles renvoie cet article 13 peut permettre de mesurer l'ampleur du recul imposé aux bénéficiaires par cette réforme.

En premier lieu, il convient de souligner que dorénavant non seulement les lois mais aussi les règlements relatifs à l'organisation et au fonctionnement des établissements pourront limiter la disponibilité des services. L'ancien texte était ambigu et avait suscité des poursuites dont l'une au moins s'est soldée au bénéfice des usagers et au détriment de l'application d'un règlement interne : dorénavant le droit des usagers sera à la merci des règlements de garde, des horaires de cliniques, du partage des heures de salle d'opération et de lits entre départements et médecins, établis sans la participation des bénéficiaires.

Mais c'est loin d'être tout. Car la loi ne s'arrête pas là : elle comporte 494 articles... On annonce au surplus une loi complémentaire d'application de 300 articles et des règlements à l'avenant, sans compter les 90 modifications introduites en deuxième lecture que la rumeur prête déjà au projet de loi, à la suite des tractations à huis clos qui remplacent en ce moment la consultation publique. Mais sans même essayer d'imaginer ces textes futurs, le projet tel qu'il se lit actuellement défavorise l'accès aux services, réduit les disponibilités et rend largement illusoire le choix de l'établissement, du médecin et des traitements.

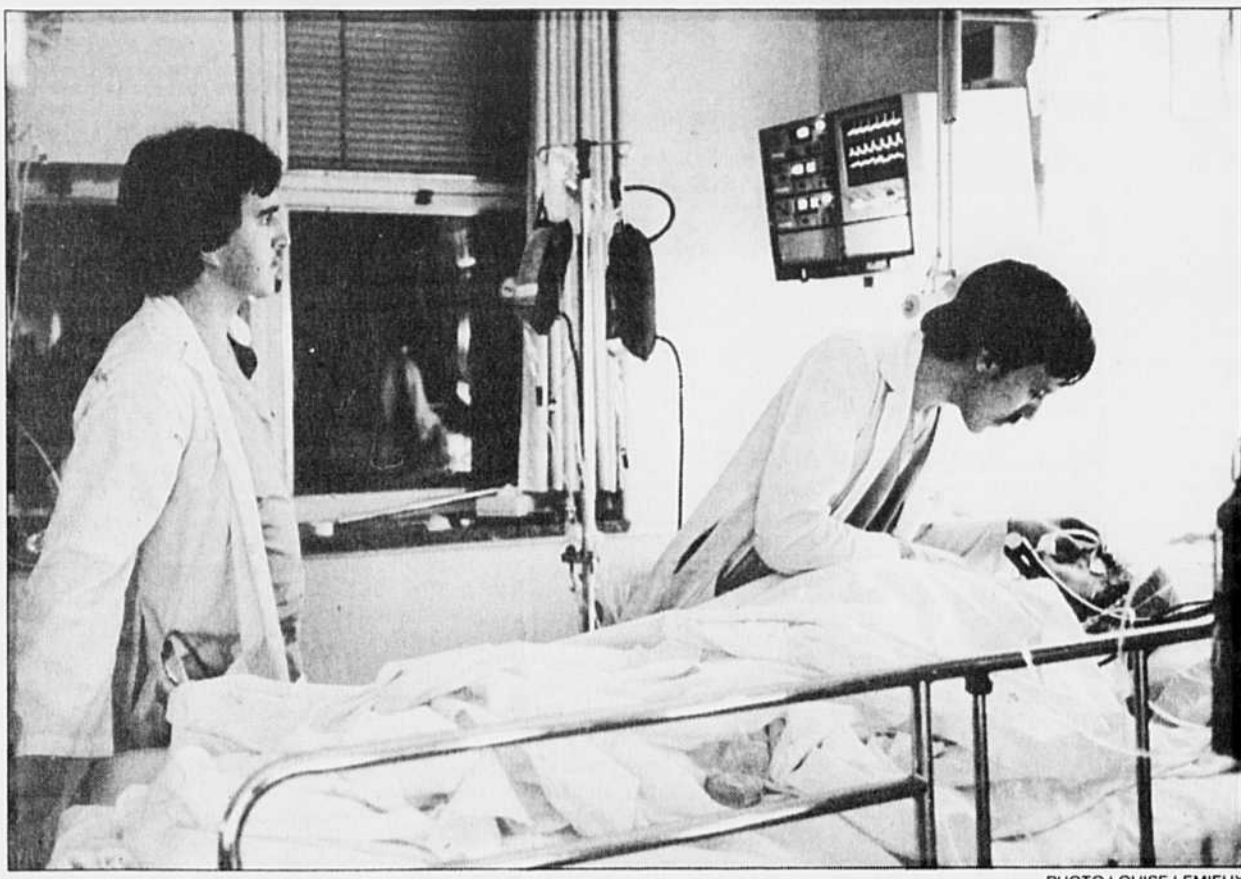


PHOTO LOUISE LEMIEUX

« On est de moins en moins désigné comme malade... »

La place attribuée à un thème dans un texte aussi marqué par l'idéologie et la rhétorique devrait nous renseigner sur l'importance que le législateur y accorde. Celle qu'il fait à l'accès aux services ne vient qu'en quatrième lieu dans les priorités selon lesquelles le mode d'organisation des ressources est agencé (art. 2) et n'apparaît pas du tout dans les buts du régime (art. 1), ni dans la liste des objets des régies régionales (art. 260), ni dans celle des fonctions du ministre (art. 340). Sur la sectorisation, « motus » : les règlements nous obligeront bien assez tôt à choisir notre résidence en fonction de la localisation des hôpitaux.

Lorsque le législateur rompt son silence sur l'accès, c'est pour l'inscrire dans un contexte restrictif : soit en l'assortissant d'une condition de référence obligatoire pour tout établissement ayant que les CLSC et les CH, où l'admission se fera néanmoins « principalement » sur référence aussi (art. 55) ; soit en obligeant les régies régionales à encourager l'accès aux « ressources intermédiaires », institutions mixtes subventionnées en partie seulement (art. 226).

Comme restriction à l'accès, le public aura surtout retenu le ticket « orienteur » et les plus attentifs auront noté le glissement des termes, qui veulent occulter le caractère onéreux et désincitatif de ce mécanisme « modérateur ». Mais seuls ceux qui auront poursuivi leur lecture jusqu'au paragraphe 14 de l'article 410 auront saisi que le ministre peut « prescrire le montant des frais d'administration qu'un établissement peut exiger d'un usager pour la prestation par un centre hospitalier de services également accessibles dans un centre local de services communautaires ou dans un cabinet privé

de professionnels ».

On imagine facilement tout ce que l'on peut tirer d'autre, d'un pouvoir ainsi libellé, que l'usage béni par des autorités réticentes que l'on nous en laisse entrevoir.

L'économie générale (c'est le cas de le dire) du projet se dégage suffisamment des remarques précédentes pour qu'il soit inutile de s'attarder à toutes les dispositions qui visent la réduction des ressources. Il faudrait d'ailleurs le citer tout entier. Il suffira de rappeler les règles qui trahissent les intentions les plus restrictives, tels les pouvoirs du ministre de déterminer la vocation locale, régionale, sous-régionale ou supra-régionale des établissements à l'égard de certains services ou de limiter à certains établissements la fourniture de certains services ou médicaments (art. 81), voire de « déterminer, pour un médicament, les cas, conditions, et circonstances de son utilisation » (art. 86), et de signifier aux régies régionales rien moins que « des objectifs de croissance et de décroissance » (art. 289)...

On aurait pu croire qu'au fond de cet entonnoir, le malade ou le demandeur de services sociaux — désormais oublié par la force des choses de son statut de contribuable — serait libre de ses choix. Il n'en est rien, malgré les belles promesses de l'article 6.

D'abord le choix de l'établissement sera limité par des règlements différents d'un établissement à l'autre et dont les critères varieront régionalement (art. 270 et 410, 4°). C'est dire que les droits de l'usager ne seront pas les mêmes à travers tout le Québec et qu'ils seront liés à la résidence, un motif de discrimination contre lequel seule la Charte canadienne pourrait éventuellement offrir un recours, encore qu'incer-

tain. En second lieu, le choix d'un médecin, dont les services professionnels seront par ailleurs régis et limités par des règles de soins sur lesquelles il aura seulement donné son avis (art. 154, 3°), sera pré-déterminé par les plans d'établissements, eux-mêmes surdéterminés par le permis, les ressources et les plans régionaux d'effectifs et d'organisation des services.

Mais le pire concerne le choix des services et se trouve dans ce pouvoir du gouvernement de désigner par règlement des catégories d'usagers pour lesquels les établissements détermineront « un plan d'intervention afin d'identifier ses besoins, les objectifs poursuivis, les moyens à utiliser et la durée prévisible pendant laquelle les services devront lui être fournis » (art. 72, 73 et 410, 12°). Ces plans de services, ajoutés poliment le législateur à l'article 74, devront être « élaborés dans la mesure du possible, avec la collaboration de l'usager, le cas échéant ».

Sans même aborder le sort que ce projet réserve à d'autres qu'aux usagers, ni le régime syndical qu'il laisse présager pour le secteur public, on pourrait commenter encore longtemps l'étendue des pouvoirs discrétionnaires attribués à diverses autorités, la fréquence des sous-délégations, les formes infiniment occultantes de la rédaction de ce projet de loi, bref mentionner les laideurs du pouvoir technocratique quand il se donne en spectacle sans la moindre retenue ni pudeur, mais tel n'était pas mon but dans cet espace restreint. J'espère en avoir assez dit, ou plutôt avoir suffisamment laissé la parole aux auteurs du projet de loi, pour alerter les usagers que nous sommes tous aux pièges d'un miroir où ne se reflète d'eux que le contribuable.

En finir avec le linkage

REPLIQUE

R. Eljarrat

L'auteur est adjoint à la rédaction de la Voix séparade de Montréal

AU DÉBUT, les lettres des lecteurs faisaient sourire parfois, irritaient à l'occasion ; la naïveté de certains arguments, le côté stéréotypé semblaient en faire des photocopies d'une même circulaire sortie d'un centre de propagande arabe.

Puis vinrent deux articles « sérieux » de Monsieur André Patry, le même qui déjà dans le passé ne voyait dans le génie des Israéliens que celui de la guerre. Étonnant quand on sait que pendant deux mille ans cette terre successivement occupée par les Romains, les Byzantins, les Arabes, les Turcs et les Anglais resta inculte, juste élevée au rang de vague province syriaque de l'Empire ottoman, et qui, comme par « miracle » depuis 1948, est devenue la terre d'un peuple et la seule nation qui éventuellement passera à l'ère post-industrielle.

Et pourquoi les articles de Monsieur Patry attirèrent mon attention alors que les sujets tels qu'annoncés par leur titre ne concernaient que les relations arabo-chrétiennes ? Tout simplement par le malin plaisir que l'auteur prenait à argumenter sur Israël. Il soulevait deux points : le premier, l'incapacité d'Israël à garantir le libre accès aux Lieux saints à Jérusalem et l'occupation du saint sépulchre (il voulait certainement dire un bâtiment adjacent et non habité) par un groupe de Juifs religieux d'une part, et la mort des dix-huit Arabes sur l'Esplanade du Temple, d'autre part. Le deuxième point concernait le lien pour lui évident entre le contentieux irako-koweïtien et le problème israélo-palestinien.

En ce qui a trait au premier point, M. Patry mieux que quiconque sait que depuis que Jérusalem est sous administration israélienne jamais l'accès aux Lieux saints des trois religions n'a été aussi libre, jamais aucun de ces lieux n'a servi de latrines ni de dépotoirs aux habitants de la ville ; quant aux incidents de l'Esplanade du Temple, je me demande que pouvait-on faire devant une foule surchauffée de 12 000 personnes, bien organisée, disposant comme par hasard de projectiles « ready to use », en présence de leaders de la communauté palestinienne de Jérusalem, qui s'attaqua à un commissariat de police, qui bombarde des pèlerins en prière ?

Puis vint l'article de l'ancien journaliste Jean-Marc Léger, qui dénombre plus de victimes de l'Intifada (2000) que l'Agence officielle de presse palestinienne Wafa (j'espère qu'il tient compte des Palestiniens tués par d'autres Palestiniens ?)

Et ensuite, ce fut la cerise sur le sundae : un article signé par Madame Yolande Geadah, consultante en développement international ?

Pour Madame Geadah, l'annexion du Koweït est condamnable, mais la manière de la contrer lui semble injustifiable, même d'un point de vue arabe. Puisque Madame Geadah y voit là un lien avec le problème israélo-palestinien, peut-elle nous dire quel(s) moyen(s) les Arabes utilisent depuis 1947 pour récupérer les moins que 10 % de la Palestine sous mandat britannique que l'on appelle Israël ? Et si les Arabes veulent un État palestinien dans les territoires occupés pourquoi n'avoir pas fait la demande au roi Hussein entre 1948 et 1967 ? Et pourquoi la grande majorité des États arabes ne reconnaissent pas l'existence de l'État israélien, revenant à l'ancienne appellation d'entité sioniste ? à la Djihad islamique (une guerre qui pour vous s'habille de tous les oripeaux de la vertu ?)

Notre cynisme est au comble quand vous comparez la destruction du réacteur nucléaire irakien (un mort) avec les actions irakiennes au Koweït et ailleurs. Combien de victimes dans le bombardement du quartier général palestinien à Tunis en représailles à des actes terroristes aux nombreuses victimes civiles ?

La persécution des Palestiniens dans les territoires ? Permettez-moi de vous rappeler qu'en matière de persécution si les Palestiniens, un jour, publiaient une liste de leurs persécuteurs, ils mettraient bien avant les Israéliens, les Syriens au Liban, les Jordaniens et les chrétiens libanais.

Vous oubliez de dire que l'Islam ne peut reconnaître comme bon quelqu'un de non musulman, or l'intégrisme occupant une place de plus en plus importante dans le monde arabe, on entendra plus souvent les mollahs à la télévision criant « Mort aux Juifs » que « Paix avec les Juifs ». Le problème territorial est soluble, celui de la reconnaissance mutuelle est plus difficile : un territoire se partage, de tout temps cela s'est fait, mais la reconnaissance elle sera totale ou ne sera pas.

Jeffrey Simpson aurait-il tort ?

John E. Trent

L'auteur est professeur au département de science politique de l'Université d'Ottawa

DANS plusieurs articles rédigés à la suite de la publication du rapport Allaire du Parti libéral du Québec, Jeffrey Simpson a prétendu, essentiellement, ce qui suit :

— Le PLQ vient de passer du fédéralisme à la souveraineté-association. Le départ du Québec n'est qu'une question de temps ; l'impasse est totale.

— Le rapport Allaire n'est pas une position de négociation. Bourassa a peu de place pour manoeuvrer.

— En dehors du Québec les gens s'identifient encore au Canada et veulent que ce pays réussisse, mettant en valeur ce que le Canada a à offrir.

— Plutôt que de songer à une nouvelle voie de compromis, les Canadiens, c'est-à-dire le Canada moins le Québec, doivent définir leurs propres intérêts dans un pays divisé.

— Pour ce faire, les Canadiens doivent écarter les politiciens et les fonctionnaires seniors du Québec, et envisager un pays unilingue anglais à majorité blanche intégriste, établi à la suite des négociations choquantes marquées par une agreur intense.

Un signe de compréhension

On ne reconnaît ni le Canada, ni M. Simpson dans ces propos. Et, dans la situation actuelle, ils sont complètement erronés à la fois dans leur compréhension des rapports Québec-Canada et au point de vue tactique.

Est-il vrai de dire que psychologiquement « les Québécois ont déjà quitté le Canada ? » Peut-être. Et peut-être pas. Il serait peut-être plus

exact de dire qu'une grande majorité de Québécois sont en colère contre un certain Canada qui, orientés, les a rejetés. Ce qu'ils cherchent en ce moment c'est un signe de compréhension et d'éveil du reste du Canada et non pas la main lourde du non-recevoir de M. Simpson.

Pour prétendre le contraire, Jeffrey Simpson fait appel, d'abord, aux sondages qui semblent indiquer « une vague massive d'appui pour le souverainisme ». Mais tout le monde sait que les sondages ne sont qu'un portrait d'opinions à un moment donné. Dans la situation actuelle, on peut croire qu'ils reflètent la frustration et la colère d'une population qui blâme les attitudes des anglophones pour le rejet de l'accord du lac Meech qui représentait leurs aspirations légitimes. Si c'est vrai, le problème actuel au Canada sera celui des anglophones et non pas des Québécois.

Nos porte-parole feraient mieux d'utiliser le temps et l'espace que les médias leur accordent pour expliquer aux Québécois que les autres Canadiens s'en sont pris à l'accord autant pour ses manquements (vis-à-vis des autochtones, des femmes, du Nord, des droits, du processus d'amendement, des institutions fédérales) que pour son contenu qu'ils n'ont pas bien compris ; que le Québec n'avait jamais joué d'un appui politique aussi massif venant du reste du Canada qu'au moment de l'accord, et que le fait français n'a jamais été aussi fort en Amérique qu'il l'est actuellement au sein du Canada.

Deuxièmement, Jeffrey Simpson s'appuie sur les mémoires fort majoritairement souverainistes qui ont été soumis à la Commission Bélanger-Campeau. Mais d'abord, il oublie trop facilement plusieurs mémoires importants de groupes d'affaires et d'individus qui soulignent la nécessité du cadre canadien pour le Québec. Ensuite, dans un autre article

plusieurs jours plus tard, Simpson proclame que « les mémoires ont été si faibles qu'ils ne passeraient pas dans un cours de deuxième année universitaire ».

On ne veut pas sous-estimer la vague de nationalisme au Québec en ce moment. Mais il ne faut pas non plus le surestimer. Certes, la très forte minorité de nationalistes-séparatistes est en pleine agitation. Beaucoup de personnes aient autrefois des allégeances fédéralistes se disent maintenant prêtes à envisager l'indépendance. Les porte-parole de la plupart des groupes francophones abondent dans le même sens. Presque tout le monde parle de la souveraineté-association.

Le PLQ est prêt à aller à contre-courant au Québec parce qu'il juge qu'au fond, la population ne veut pas l'indépendance

Mais, voilà un autre signe de l'ambivalence de l'opinion publique au Québec. On s'accroche à la notion de la souveraineté-association comme à une bouée de sauvetage précisément parce qu'elle est ambiguë, un compromis à mi-chemin, sans vouloir reconnaître que c'est un concept qui n'existe pas dans la réalité. On sait que la souveraineté est faisable pour le Québec. Mais l'opinion publique n'a pas encore été confrontée aux dur réalités, aux coûts élevés d'un divorce.

Enfin, il faut aussi placer les attitudes populaires actuelles dans une perspective historique. On a déjà vu

survécu) les difficultés. S'il faut caractériser l'opinion québécoise d'aujourd'hui on peut prétendre que c'est une réaction émotive à l'échec du lac Meech (non un rejet) et aux faiblesses évidentes du fédéralisme, et que l'on attend un signe de dégel du côté anglophone. Ce n'est pas du tout ce que Jeffrey Simpson leur a servi.

Et puis, peut-on, devrait-on négocier avec Robert Bourassa ? D'abord, un petit secret. Quand l'équipe du PLQ qui a rédigé les cinq conditions essentielles de l'accord du lac Meech a terminé son travail, elle s'est interrogée sur l'astuce de présenter des conditions minimales. Finalement, elle a conclu que les propositions étaient tellement raisonnables que le reste du Canada ne pourrait pas les rejeter. Et elle a gagné son pari. Onze gouvernements, représentant tous les Canadiens, les ont acceptées. Mais on ne comptait pas sur l'usure politique d'une procédure de trois ans et les exigences exorbitantes de tous les autres acteurs politiques.

Tout ceci pour dire que si M. Bourassa et le PLQ ont tiré une leçon du lac Meech, c'est qu'il ne faut jamais plus commencer une négociation avec une liste minime et avec autant d'interlocuteurs. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre le Rapport Allaire. Bien entendu, talonné comme ils le sont par le PQ, les libéraux ne peuvent jamais admettre qu'ils ont préparé « une liste d'épicerie ». Aussi, il faut une liste qui corresponde aux attentes actuelles de l'opinion publique.

Toujours est-il que le résultat essentiel du Rapport Allaire est que les libéraux ont très habilement regagné le contrôle du débat politique au Québec en établissant un horaire plus raisonnable avec un projet qui ouvre la porte à une négociation à l'intérieur du régime fédéral. On peut juger de leur sérieux en comprenant

que le PLQ est actuellement prêt à aller à contre-courant au Québec parce qu'il juge qu'au fond, la population ne veut pas l'indépendance.

Devant une telle situation, la pire chose que les représentants du reste du Canada puissent faire est de rejeter le Rapport Allaire d'un revers de la main et de fermer la porte qu'on vient d'ouvrir. Cela démontre aussi une très mauvaise appréciation de la réalité de la politique au Québec et des limites à l'intérieur desquelles le gouvernement doit manoeuvrer en ce moment.

L'essence du Canada

Enfin, que dire de cette vision de M. Simpson d'un Canada anglais « à la géographie divisée ». Plusieurs prétendent que c'est l'élément franco-phonique qui rend le Canada unique. Nous croyons que cette proposition aussi passe à côté de la réalité canadienne fondamentale. Qu'on se rappelle de la tradition des « deux solitudes » pour se rendre compte du peu d'impact qu'ont l'une sur l'autre les deux cultures. Non, ce qui rend le Canada unique c'est la tension permanente entre les deux communautés linguistiques ainsi que les frictions entre les régions, les autochtones, les néo-Canadiens, Ottawa et les provinces, et (autrefois) les religions.

C'est la réalité bilingue, multiculturelle et multiraciale au sein d'un régime fédéral qui a obligé les Canadiens à développer leurs talents qui, à leur tour, ont fait en sorte que le Canada soit une société plus stable et paisible, plus respectueuse des droits et de la démocratie. Voilà ce qui est important, ce qui valorise le Canada en tant qu'entité distincte. Éliminez ces contradictions fondamentales à l'intérieur de la société et vous éliminez l'essence même du pays. De là naîtrait inévitablement un mouvement vers les États-Unis.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Josée Boileau, François Brousseau, Jean Charlier, Yves d'Avignon, Guy Farland, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Granger (photographe), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel ; à l'information culturelle : Pierre Beaulieu, Paule DesRivères, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Patrowski ; à l'information économique : Robert Dufresne, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte ; à l'information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Verme (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Jean-Pierre Proulx (éducation, religions), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Gantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle (clavistes), Denise Babir (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Christine Quellet (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Jacqueline Avril, Christiane Benjamin, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibéau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon, Céline Poissant (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Verre, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Isabelle Baril, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Michelle Aïe (directrice), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, LES ANNONCES CLASSES Marie-Hélène Allaire, Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Christiane Vaillat, LA SOLICITATION TÉLÉPHONIQUE Yves Williams, Patrick Koczan (coordonnateurs), Patrick Salessse, Micheline Ruelland, Louise Paquette, Raymond Paquin, Jean-Marc Ste-Marie, François Coulombe, Jean-François Lapointe. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2T 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7143 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe - enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS) - 063708 is published daily by L'Imprimerie Populaire Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2T 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER - send address changes to : Insa P.Q. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.